

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE JEUDI 26 OCTOBRE 1995

TIR GROUPÉ SUR CHRÉTIEN

Les trois chefs du OUI
concentrent leurs
attaques

DONALD CHARETTE
Le Soleil

■ VERDUN— Lundi prochain l'histoire du Québec va faire justice au premier ministre Chrétien pour avoir trahi René Lévesque, a affirmé hier soir le premier ministre Parizeau au cours d'une assemblée monstre tenue à l'auditorium de Verdun.

Les trois chefs du camp du OUI, Jacques Parizeau, Lucien Bouchard et Mario Dumont, visiblement soulagés de voir que le premier ministre du Canada n'avait pris aucun nouvel engagement face au Québec dans son allocution télévisée, ont fait un tir groupé sur M. Chrétien.

Ils ont rappelé le rôle joué par M.

Chrétien en 1981 quand le Québec avait conclu une alliance avec 7 provinces anglaises, ce qui est connu

Voir TIR en A 2 >

AUTRES TEXTES
■ Pierre-F. Côté intervient A 6
■ Un grand coup du NON A 6

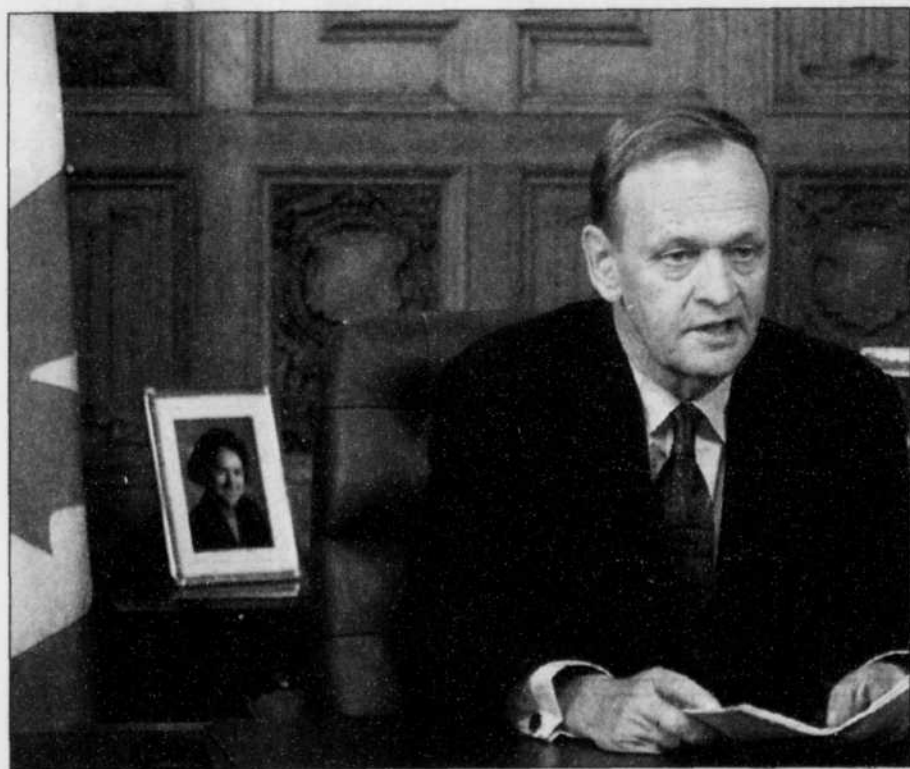


Lucien Bouchard au rassemblement du OUI à Verdun.

MESSAGES À LA NATION

Chrétien met les indécis en garde; Bouchard fait appel à la fibre nationaliste

JOËL-DENIS BELLAVANCE
Le Soleil



Le premier ministre Jean Chrétien au moment de son discours à la nation.

■ OTTAWA — Le premier ministre Jean Chrétien a mis en garde les Québécois indécis hier, en déclarant qu'un OUI au référendum entraînera de manière définitive la fin du Canada, « un pays qui fait l'envie du monde entier ».

Dans un discours à la nation diffusé sur tous les réseaux de télévision, Jean Chrétien a aussi exhorté à plusieurs reprises les Québécois à bien réfléchir aux conséquences du geste qu'ils posent dans l'isolement, le 30 octobre.

Répliquant immédiatement au premier ministre, le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, a fait appel à la fibre nationaliste des Québécois afin de les inciter à endosser le projet souverainiste.

Plus à l'aise devant les caméras, M. Bouchard s'est aussi attaqué de manière virulente à la crédibilité de Jean Chrétien qui promet de « vagues » changements aux Québécois. « Les propos que M. Chrétien tient aujourd'hui en catastrophe ne sont pas crédibles », a-t-il

martelé.

Mais selon le premier ministre Chrétien, un OUI décidera de l'avenir de tout le Canada. Une telle décision « sérieuse et irréversible », a-t-il soutenu, aura des conséquences « imprévisibles et incalculables ».

« Le Canada, notre pays, et notre héritage sont en danger. Briser le Canada ou le bâtir, demeurer Canadiens ou ne plus l'être, rester ou partir, voilà l'enjeu du référendum », a déclaré M. Chrétien sur un ton des plus solennels.

Reprenant les principaux thèmes de son discours prononcé la veille à Verdun, le premier ministre a soutenu que des changements étaient inévitables au

Voir MESSAGES en A 2 >

Cinq jeunes meurent dans leur autobus d'écoliers



Cinq écoliers ont été tués hier matin à l'heure de pointe, dans la banlieue de Chicago, lorsqu'un train a violemment percuté leur bus, immobilisé sur la voie ferrée en raison d'un embouteillage. « C'était horrible, a déclaré un témoin. Il y avait des enfants étendus sur le sol après avoir été éjectés du bus. » Détails en page A-15

La mythologie du NON

Pour se rassurer quand l'inquiétude nous gagne, on se raconte parfois des histoires auxquelles on finit par croire réellement, même si elles ne correspondent à aucune réalité.

À défaut d'avoir pu trouver un antidote à « l'effet Bouchard », les partisans du NON ont réussi à se convaincre qu'en 1980, René Lévesque était aussi populaire que peut l'être le chef du Bloc québécois.

Tant mieux si ça leur permet de mieux dormir, mais il s'agit largement d'un mythe. Bien sûr, les Québécois éprouvaient une réelle affection pour M. Lévesque, mais ça n'avait rien à voir avec la « Bouchardmanie » qui enflamme le Québec depuis trois semaines.

Le 16 mai 1980, soit quatre jours avant le référendum, LE SOLEIL publiait les résultats d'un sondage effectué par les sociologues Maurice Pinard et Richard Hamilton, dont un des volets portait précisément sur la popularité des principaux protagonistes.

Quand on demandait aux Québécois quel était le meilleur chef, entre René Lévesque et Claude Ryan, 40 % choisissaient M. Lévesque et 31 % M. Ryan. Seulement 9 % de mieux que l'ancien directeur du Devoir, dont le charisme frisait le 0 absolu, ce n'était quand même pas l'amour fou !

Mais là où le mythe en prend vraiment un coup, c'est quand on compare la popularité de M. Lévesque à celle dont jouissait Pierre Elliott Trudeau. Entre les deux, 54 % choisissaient Trudeau et 22 % Lévesque. Mé-



Michel David

RÉFÉRENDUM



Voir HISTOIRES en A 2 >

L'ÉDITORIAL

Une proposition trop risquée

Le Président et Éditeur, Gilbert Lacasse, explique en éditorial la position du SOLEIL face à la question référendaire.

PAGE A 16

LA RÉGION



Saisie d'armes

La SQ a déterré un véritable arsenal de guerre hier dans un secteur boisé de Val-Bélair.

PAGE A 3

LA MÉTÉO



Maximum 9, Minimum 3

Plutôt nuageux avec possibilités d'averses. Demain, quelques percées de soleil. Détails page S 16

QUÉBEC, 99¢ ANNÉE, NO 295
FLORIDE, 1.60 \$ US
MONTREAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.
60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

Fonds d'obligations Australien

Rendement depuis 1 an 11.00%*

*La performance passée ne constitue pas une garantie des résultats à venir.

652-8011 • 1-800-463-8317

MIDLAND WALWYN

Le sujet à changement et disponibilité Le sens des valeurs "BLUE CHIP" MC

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale.....	3 à 5
Le Québec et le Canada.....	6 à 13
Le Monde.....	15
Opinions.....	16 et 17

CAHIER B	
Le Monde Magazine.....	1 à 5
Arts et spectacles.....	6 à 10
Votre agenda.....	9
Ce soir à la télé.....	11
Jeux et B.D.....	10 et 11

CAHIER C	
Questions d'argent.....	1 à 12
Bourses.....	4 à 6
Annonces classées.....	7 à 10
Décès.....	10 et 11

TABLEAU SPORTS	
André-A. Bellemare.....	7
Statistiques.....	10 à 13

SERVICES	
Abonnements.....	686-3344
Publicité générale.....	686-3270
Annonces classées.....	686-3311
Rédaction.....	686-3394
Carrières et Professions.....	686-3270
Promotion.....	686-3342
Publicité Détaillants.....	686-3435
Renseignements.....	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMedia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hughes-Rand, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

NUMÉROS CHANCEUX

6/49
tirage du 25-10-95
3-5-12-38-41-44
(complémentaire)
18
EXTRA
785502
LA QUOTIDIENNE
tirage du 25-10-95
4-6-4
9-4-2-1
BANCO
tirage du 25-10-95
5-8-14-17-18-19-20-24-27-28-34-36-
42-43-46-48-54-60-65-68

C'ÉTAIT HIER

- 1992 — Défaite par référendum pan-canadien de l'accord constitutionnel du 28 août réalisé à Charlottetown. Le Non l'emporte dans six provinces. Les provinces de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick votent Oui avec de bonnes majorités. L'Ontario vote Oui mais par une très faible marge.
- 1991 — Frederick Chiluba met fin à 27 ans de pouvoir de Kenneth Kaunda en gagnant l'élection présidentielle de Zambie.
- 1988 — Le Canada est élu au Conseil de sécurité de l'ONU pour un mandat de deux ans.
- 1987 — L'Accord constitutionnel du lac Meech est adopté aux Communes par 242 voix contre 16.

MESSAGES
Des questions

Suite de la Une

Canada, sans toutefois offrir plus de précision.

Il a réitéré qu'il était favorable à ce que le Québec soit reconnu comme société distincte et il a de nouveau promis qu'aucun changement constitutionnel qui affecte les pouvoirs du Québec ne verrait le jour sans son consentement.

Disant que le pays «traverse, encore une fois, une crise profonde», Jean Chrétien a manifestement tenté hier de rallier les quelque 10 % d'indécis au camp du NON.

Avant de conclure son allocution, le premier ministre a posé une dizaine de questions à l'intention de ce groupe de Québécois qui fera la différence lundi.

«Pensez-vous vraiment que vous et votre famille aurez une meilleure qualité de vie et un avenir plus prometteur dans un Québec séparé?»

«Pensez-vous vraiment que la langue et la culture françaises en Amérique du Nord seront mieux protégées dans un Québec séparé?»

«Pensez-vous vraiment que ça vaut la peine de renoncer au pays que nous avons bâti ensemble et que nos ancêtres nous ont légué?» a-t-il notamment demandé à ceux qui en ont «l'avenir de notre pays entre leurs mains.»

Jean Chrétien a aussi invité les Canadiens des autres provinces à continuer d'envoyer des messages d'amitié aux Québécois d'ici au scrutin. Le premier ministre a conclu son allocution en exhortant tous les Québécois à écouter leur «cœur» et leur «raison» avant de voter.

BOUCHARD

De son côté, Lucien Bouchard a profité de son discours diffusé aux grandes heures d'écoute afin de rappeler le rôle

TIRS
«...longs couteaux»

Suite de la Une

comme la «nuit des longs couteaux». Le OUI retenait son souffle alors que des rumeurs de toutes sortes circulaient sur la teneur du message à Ottawa.

Comme l'avait fait le chef du Bloc à la télé, le premier ministre Parizeau a montré sur les écrans géants la première page du Journal de Québec du 6 nov. 1981 qui titrait «Lévesque trahi par ses alliés» accompagnée d'une photographie de MM. Chrétien et Pierre Elliott Trudeau, hilares.

«Rappelez-vous en jusqu'au 30 octobre. Il y a Jean Chrétien et Trudeau et ils rient, ils rient, mais il y a une justi-

ce et elle sera au rendez-vous lundi» de marteler le premier ministre après avoir rappelé que c'est dans les cuisines du Château Laurier que M. Chrétien avait convaincu des premiers ministres de laisser tomber René Lévesque.

Selon M. Parizeau, un seul premier ministre s'est élevé à l'époque contre cette trahison, Peter Lougheed de l'Alberta, mais c'est M. Chrétien qui l'a convaincu. Plus tard, d'ajouter M. Parizeau, M. Chrétien a expliqué qu'il était là pour défendre le Canada, pas le Québec.

La foule, environ 6000 personnes à l'intérieur et on parlait de 4000 à l'extérieur jubilait. Les souverainistes étaient réunis dans le même amphi-

théâtre que celui qu'occupait le NON la veille.

M. Parizeau a qualifié la sortie de M. Chrétien de «grand discours vide».

Le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, a ironisé en mentionnant: «on eu chaud toute la journée, on a été sur les nerfs» mais le premier ministre Chrétien vient de tuer dans l'oeuf tous les espoirs de renouvellement du fédéralisme.

Évoquant 1980 et sa suite, il a affirmé: «Jean Chrétien ne livre pas quand il promet alors imaginez quand il ne promet pas».

M. Bouchard a invité les libéraux à rejoindre le OUI maintenant qu'Ottawa a tourné le dos aux signaux lancés par des députés nationalistes.

Le chef du Bloc a souligné que la victoire est à portée de main, «qu'on est en train de gagner mais nous ne sommes pas gagnés, on va les coiffer au poteau».

Il a mentionné qu'il ne voulait rien

savoir d'une victoire morale car c'est l'équivalent d'une défaite.

Quant au chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, il croit que le discours de M. Chrétien signifie «que si un fédéraliste veut du changement il doit voter OUI».

Dans une charge sentie contre M. Chrétien, il a affirmé que celui-ci «s'était couché sur la table devant la reine pour signer le rapatriement de la constitution».

«M. Chrétien je ne vous crois pas», de dire M. Dumont.

Soulignons que les souverainistes ont suivi sur écran géant le discours de M. Chrétien et la réplique de Lucien Bouchard.

Inutile de dire que le premier ministre canadien a été hué et affublé d'épithètes comme «vendu». Quand il parlait de séparation la foule l'applaudissait et s'est mise à chanter, dans ce stade de hockey, le «nah, nah, nah, eh, eh, goog bye».

Sondage Crop: le OUI et le NON à égalité

Un sondage Crop-TVA-La Presse-Globe & Mail, rendu public sur les ondes de TVA, hier soir, révèle que, à quatre jours du référendum, les camps du OUI et du NON se retrouvent à égalité. Avant répartition des indécis, c'est le OUI qui mène avec 44,5 % des intentions de vote alors que 42,2 % des personnes sondées disent opter pour le NON et que 13,2 % des personnes interrogées se classent chez les indécis. Après répartition de ces discrets, le sondage révèle 49 % d'intentions de vote pour le OUI contre 51 % pour le NON. Dans sa répartition, Crop prend pour acquis que les deux tiers des indécis pencheront pour le NON contre un tiers en faveur du OUI. La marge d'erreur de ce sondage est de 3 %.



Le sac pochette brossé 65.00

De New York, sac forme demi-lune, armature rigide et longue bandoulière. Olive, noir, cognac, marron.

Accessoires contemporaine *

la maison
simons
PLACE STE FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

RÉFLEXION

L'honneur d'un peuple est d'un seul tenant
(Charles Péguy,
Notre jeunesse)

du premier ministre Chrétien lors du rapatriement unilatéral de la constitution canadienne et de l'échec de l'Accord du lac Meech.

«Comment peut-il nous demander de nous mettre à nouveau à sa merci par un deuxième NON. Celui qui nous demande ce soir un autre chèque en blanc sur notre avenir est le même qui a profité de notre faiblesse au lendemain du NON de 1980», a-t-il déclaré.

«Cet homme, qui s'est dressé sur le chemin des Québécois chaque fois qu'ils ont voulu se comporter comme un peuple, a mauvaise grâce ce soir de tenter de nous faire croire qu'il envisage de reconnaître le caractère distinct du Québec», a-t-il ajouté du même souffle.

Lucien Bouchard a déclaré d'emblée qu'un OUI au référendum fera du Québec un pays souverain, seul moyen, à ses yeux, d'obtenir de véritables changements.

Selon lui, il est impossible de réformer le fédéralisme canadien dans le sens des aspirations des Québécois, malgré les promesses d'ouverture des derniers jours.

«Il serait gênant de demander à nouveau au Canada anglais de nous reconnaître comme peuple. Tout cela est fini. Nous sommes au-delà des supplications. De toutes façons, elles ne nous ont mené nulle part. Toutes nos demandes se sont brisées sur des nons à répétition», a-t-il soumis.

Celui qui a été nommé comme négociateur en chef en cas de victoire du OUI a de nouveau demandé aux Québécois de lui donner un «mandat fort» afin de négocier un nouveau partenariat politique et économique avec le reste du Canada.

Lucien Bouchard a tenu à souligner que le projet souverainiste n'est pas le «paradis» et que sa réussite «exigera beaucoup de rigueur, de cohésion, de dialogue, de concertation».

CONTEMPORAINE



De notre sélection exclusive

La robe-chasuble en tricot

Boutonnage avant, à superposer sur chemisier blanc ou pull col roulé! Noir ou espresso. P.m.g. 160.00

Robes Contemporaine *

la maison
simons
PLACE STE FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

CONTEMPORAINE



Mille-raies coton et lycra

Le pantalon étroit velours extensible 79.95

Sans plis, tout droit, il est numéro un dans les capitales mondiales de la mode! Noir, brun, marine, cassis, 8 à 16.

Sport Contemporaine *

la maison
simons
PLACE STE FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

La Rive-Sud aurait besoin d'un autre hôpital d'ici 10 ans

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

■ CHARNY — Pendant que le gouvernement québécois ferme des hôpitaux, en transforme d'autres, les dirigeants du centre Paul-Gilbert de Charny croient qu'un nouvel hôpital de soins aigus sera nécessaire sur la Rive-Sud d'ici dix ans.

Au cours d'une conférence de presse tenue hier, le directeur des services professionnels du centre, le Dr Roch Lambert, a expliqué que la forte augmentation de la population qu'a connue le secteur des Chutes-de-la-Chaudière au cours des dernières années et la volonté de la Régie régionale de Québec de créer le besoin d'un nouvel hôpital de soins aigus sur la Rive-Sud ou la construction d'une nouvelle aile au centre Paul-Gilbert.

« D'ici dix ans, la Régie régionale devra prendre la décision de construire un nouveau centre hospitalier de soins de courte durée à Charny », a-t-il conclu à la fin de son exposé. On estime que les soins donnés aux gens de Chaudière-Appalaches par les hôpitaux de Québec et de Sainte-Foy représentent l'équivalent de 300 lits.

Les affirmations du Dr Lambert n'ont pas manqué de surprendre les autres dirigeants présents à la conférence de presse. Comme s'ils révélaient un secret d'État ou peut-être de Polichinelle.

Embarrassé, le directeur général de l'établissement, Marcel Bernard, a dit que le Dr Lambert n'avait pas été autorisé à tenir de tels propos, sans toutefois dire le contraire, et qu'il était « prématuré » de conclure en la nécessité d'un nouvel hôpital. Il a toutefois

Le Dr Lambert non autorisé à tenir de tels propos

indiqué que les budgets de la santé sont mal répartis entre les régions.

Également présente, la députée des Chutes-de-la-Chaudière, Denise Carrier-Perreault, a affirmé de son côté qu'il ne fallait pas espérer de nouveaux budgets pour les services de santé sur la Rive-Sud tant que la population de sa circonscription, Lotbinière, Sainte-Marie et des environs continuera de se rendre à Québec en grand nombre, pour s'y faire soigner.

Vendredi, le ministre Jean Rochon, de passage au centre Paul-Gilbert, avait manifesté sa satisfaction des services donnés par ce centre puisqu'ils « permettent d'éviter le recours à l'hospitalisation et à l'institutionnalisation ».

Par ailleurs, le centre Paul-Gilbert a pris position dernièrement contre le projet de fusion avec l'Hôtel-Dieu de Lévis, favorisant plutôt un regroupement avec le CLSC de Saint-Romuald.

Advenant une fusion, l'Hôtel-Dieu de Lévis se propose d'offrir à Charny de nouvelles spécialités. Un certain nombre de nouveaux patients pour ces nouvelles spécialités pourraient être soignés à Lévis et permettre d'éviter d'y fermer un grand nombre de lits.

Pour leur part, les dirigeants de Paul-Gilbert se disent en mesure de maintenir les services actuels et d'en ajouter d'autres sans fusion. Présentement, les lits du centre Paul-Gilbert ne sont occupés que par des personnes âgées et/ou des personnes en réadaptation. Les chirurgies d'un jour ne nécessitent pas d'hospitalisation. On y trouve également une urgence, un service de consultations externes, des laboratoires, des appareils de radiographie.

VAL-BÉLAIR

La SQ saisit un véritable arsenal de guerre

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

■ QUÉBEC — Jamais deux sans trois. Après avoir découvert d'importantes caches d'armes à Montréal et Lachine, les policiers de la Sûreté du Québec ont déterré, mardi, un véritable arsenal de guerre dans un secteur boisé de Val-Bélair.

La saisie est impressionnante. Elle comprend une mitraillette de 7,62 mm, un redoutable engin qu'on installe habituellement sur un trépied, deux fusils-mitrailleurs de type 9 mm, sept revolvers, dix pistolets, cinq grenades, 15 détonateurs, un mécanisme de déclenchement à distance, 30 bâtons de dynamite, 15 kilos d'explosifs, des dizaines de munitions et des chargeurs.

De quoi tenir un long siège ou attaquer un adversaire armé jusqu'aux dents.

Le représentant de la SQ, Réal Ouellet, entouré de plusieurs policiers et enquêteurs, n'était pas en mesure de dire hier si cet arsenal, prêt à servir à tout instant, appartenait aux Hell's Angels ou aux Rock Machine comme plusieurs le suggéraient.

Mais il a reconnu que les probabilités étaient fortes que cela soit le cas. « Nous avons encore des vérifications à faire, mais on peut penser que c'est relié à la guerre des gangs », a-t-il admis.

CACHÉES DANS DES BOÎTES ET DES SACS

Les armes étaient cachées dans des boîtes et des sacs qui étaient enfouis peu profondément dans un boisé près de l'avenue de la Montagne, dans un secteur menant au Mont Bélair, à Val-Bélair. Les paquets étaient recouverts de branches pour éviter qu'ils attirent l'attention des curieux.

Cet arsenal devait vraisemblablement être utilisé rapidement. Probablement

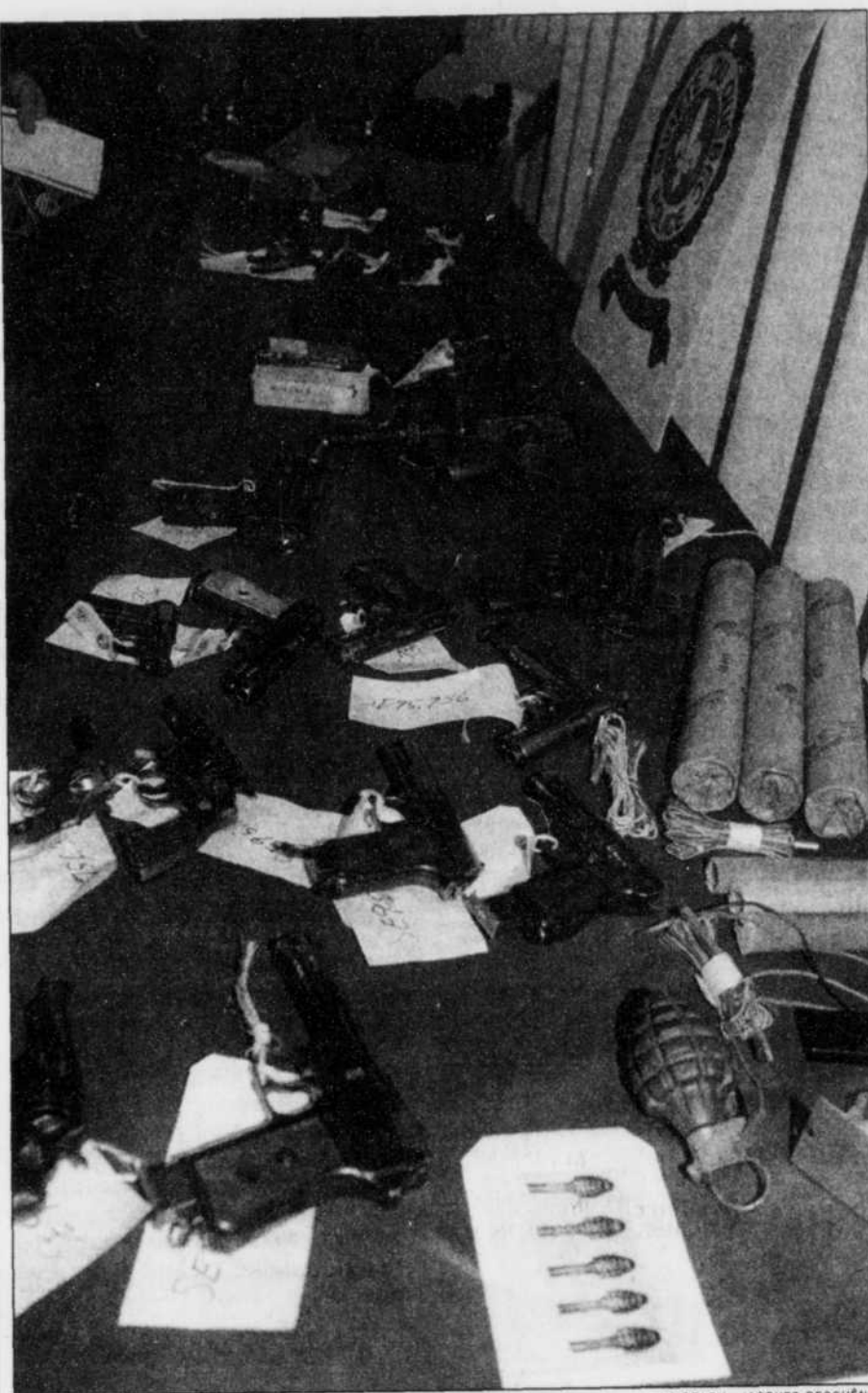
avant l'hiver puisqu'il n'était pas protégé pour passer à travers la saison froide. La SQ, qui ne détient aucun suspect, a estimé qu'il était urgent de le saisir, plutôt que de surveiller la cache dans l'espoir de mettre la main sur ses propriétaires.

« Dans le contexte actuel, il fallait le retirer rapidement de la circulation pour éviter qu'il ne tombe entre les mains des criminels », a affirmé l'agent Ouellet. Les policiers devraient savoir d'ici quelques jours si ces armes ont été volées.

Les enquêteurs de l'Unité des crimes contre la propriété et de l'Escouade du crime organisé du district de Québec ont fouillé ce boisé du nord de la capitale « à la suite d'informations reçues », se borne à dire la SQ, refusant de fournir plus d'explications.

Les membres de la nouvelle escouade antimotards Carcajou, basée à Montréal, ont été prévenus de la découverte du butin. Ils n'ont pas dû être surpris. L'inspecteur Michel Arcand, coordonnateur adjoint du groupe, avait affirmé au lendemain d'une importante saisie d'armes à Lachine que d'autres arsenaux seraient trouvés ailleurs au Québec.

Cette saisie, effectuée le 12 octobre dans un repaire des Rockers, un club-école des Hell's, avait été la première opération de Carcajou couronnée de succès. Jeudi dernier, l'escouade découvrait une autre cache dans le garage d'un immeuble à logements du quartier Maisonneuve.



Une mitraillette 7,69 mm sur trépied, 2 fusils-mitrailleurs, 5 grenades, 30 bâtons de dynamite, 10 pistolets, 7 revolvers, 15 détonateurs, de quoi tenir un long siège.

13 orignaux sur 45 pour les Hurons

GUY BENJAMIN
Le Soleil

■ VILLAGE-DES-HURONS — Max Gros-Louis a la nette impression d'avoir gagné son pari. La semaine de chasse réservée aux Hurons dans la réserve des Laurentides a permis de faire disparaître bien des préjugés.

Pour le chef de la nation huronne-wendat, le nombre d'orignaux abattus par les membres de sa nation, 13, entre le 6 et le 13 octobre, est très accessoire. L'important est la démonstration faite de l'entente possible entre deux nations voisines, lorsque chacun respecte l'autre. « Nous sommes voisins, on ne peut pas passer notre temps à se taper sur la gueule », de dire Max Gros-Louis, alors qu'il traçait le bilan de cette semaine de chasse.

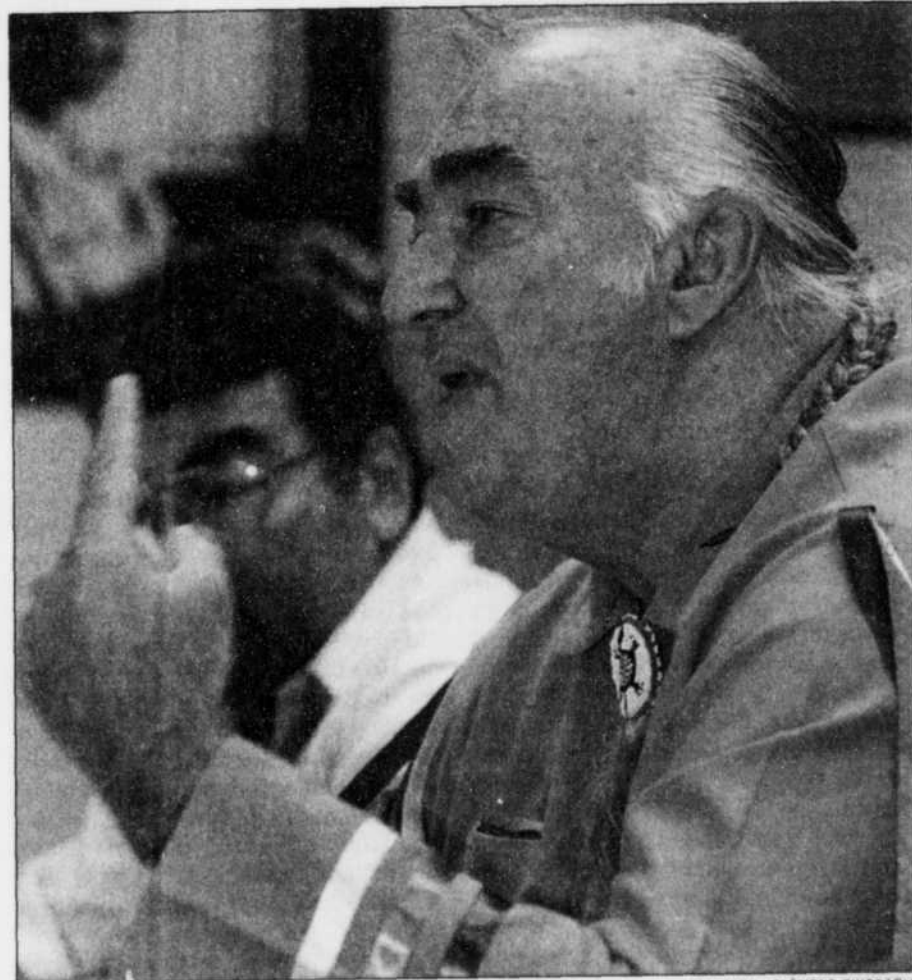
C'est la première fois qu'une entente permet aux Hurons de retourner, comme nation, chasser dans la réserve des Laurentides, depuis que les Blancs y ont chassé les Indiens pour créer une réserve, souligne le grand chef. « Les Blancs ont dénoncé cette entente. Les chasseurs craignaient que toute la faune soit détruite. Les trappeurs avaient peur pour leur chalet, tandis que les bû-

cherons craignaient pour leur vie, parce que les Hurons allaient tirer n'importe où », d'imaginer Max Gros-Louis.

« Rien de tout ça n'est arrivé. Nous n'entendons pas à la chasse aux bûcherons. Les Hurons ont chassé en respectant l'entente, qui contient des règlements plus sévères que ceux auxquels sont soumis les chasseurs blancs », de souligner le grand chef. La satisfaction de Max Gros-Louis vient aussi du fait que les Hurons traditionalistes se sont soumis à l'entente. Ils ont, comme les autres Hurons, demandé un permis, chassé selon les règles, respecté la faune en ne tuant pas des orignaux femelles, précise Max Gros-Louis.

Selon la philosophie des traditionalistes, les Hurons ont le droit de chasser partout dans la réserve des Laurentides, en tout temps de l'année. De toute évidence, Max Gros-Louis ne partage pas ce point de vue. « Avec une entente entre deux nations, tout le monde gagne », de lancer le grand chef. Si des Hurons chassent en dehors de la période et des lieux prévus, ils ne peuvent pas compter sur Max Gros-Louis pour les défendre. « Il y a des conséquences lorsque des Hurons ne respectent pas l'entente. La plus importante n'est pas le tribunal, mais l'opinion publique. »

Compte tenu du nombre de zones mises à leur disposition, les Hurons pouvaient abattre 45 orignaux. Ils en ont tué 13 en une semaine, alors que les



Max Gros-Louis: « On ne peut pas passer notre temps à se taper sur la gueule. »

Blancs en ont tué 12 lors de la première semaine de chasse dans les mêmes zones. « Le but n'était pas de prouver que nous sommes meilleurs chasseurs que les autres », a commenté le grand chef.

Max Gros-Louis espère qu'une entente semblable pourra être conclue entre

la nation québécoise et la nation huronne pour la prochaine saison de chasse. Mais surtout, il souhaite qu'une telle expérience positive pourra avoir une certaine influence sur les négociations et revendications territoriales avec les autres paliers de gouvernements.

SALON
DU LIVRE DE
RIMOUSKI

26 AU 29 OCTOBRE 1995

30 ans

... Au FIL
DE L'HISTOIRE

LE SOLEIL

SAINT-GILLES Importante «re-saisie» de drogue

Pour la seconde fois en deux semaines, les policiers de la SQ ont fait irruption à Saint-Gilles de Lotbinière où ils ont confisqué plus de 22 kilos de «têtes» de marijuana. D'une valeur de plus de 220 000\$, cette saisie porte à près de 1 million\$ le total des prises effectuées dans cette tranquille petite municipalité en quelques jours. L'Escouade des stupéfiants de la Sûreté du Québec a passé les menottes mardi à Carol Harel, 36 ans, qui avait déjà été arrêté le 11 octobre concernant l'affaire précédente. Il avait pu recouvrer sa liberté temporaire après son inculpation. Selon les policiers, Harel, qui a encore été accusé hier, a entreposé 22,7 kilos de marijuana chez son voisin Guy Poliquin, un homme qui n'avait aucun antécédent judiciaire. «Ce dernier aurait accepté de cacher cette marchandise appartenant à Harel», explique l'agent Camille Gagnon, de la Sûreté du Québec. Poliquin a comparu au palais de justice de Québec samedi. Le 11 octobre, les policiers avaient déjà saisi 59 kilos de marijuana d'une valeur de plus de 500 000\$, dans une ferme de la rue Dubras, à Saint-Gilles. Ils y avaient arrêté Christian Côté, 24 ans. Ils avaient aussi mis la main au collet de Carol Harel, chez qui ils avaient découvert 10,5 kilos de marijuana. J.-M. S.

QUÉBEC

Centraide: la moitié de l'objectif atteint

À mi-parcours de la campagne 1995 de Centraide, les sommes promises par les divers secteurs de la population, qui ont été sollicités par les centaines de bénévoles à l'oeuvre depuis le début du mois, totalisent un peu plus de la moitié de l'objectif de 5 millions\$, soit une somme de 2 603 344\$. Certains ne reculent devant rien pour mousser les contributions; ainsi, dans les forces armées, les caporaux qui donnaient 1\$ la minute avaient le plaisir de pouvoir mettre leur supérieur derrière les barreaux de la prison militaire! Cela a permis d'amasser... 2000\$!



LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

QUÉBEC Une première maison de convalescence

Le virage ambulatoire entraîne la création de la première hôtellerie privée de convalescence au Québec. Nicole Vézina et Lilly Dubé sont deux infirmières d'expérience de Beauport et l'île d'Orléans. Elles ont fondé la Maison Ly-Vez qui sera élevée boul. Loiret à Charlesbourg. L'immeuble de deux étages et d'une superficie de 4200 pieds carrés, comprendra 11 chambres. Outre, des salles de repos, de conditionnement, de bain thérapeutique, une cuisine et un service alimentaire adapté. Érigé par Constructions Solaris de l'Ange-Gardien, il sera achevé dans quelques mois. Frais quotidiens de séjour prévus, 85\$ à 90\$. Les soins infirmiers seront dispensés par les CLSC à moins que l'entreprise n'obtienne elle-même un permis de l'État. L'établissement, qui donne lieu à un investissement de quelque 450 000\$ et à la création de six emplois, vise les 18-75 ans de la région de Québec. Sur la photo (de gauche à droite), lors de la cérémonie, hier, de levée de la première pelletée de terre, M. Ralph Mercier, maire de Charlesbourg, Mmes Lilly Dubé et Nicole Vézina, M. Marcel Moisan de Constructions Solaris.

POINTE-AU-PIC

La CSN lorgne le Manoir Richelieu

Sept ans après les événements qui l'ont opposé à Raymond Malenfant, la CSN profite de la période de maraudage précédant l'expiration des conventions collectives au Manoir Richelieu pour tenter de ravir les accréditations syndicales détenues par les Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), un syndicat affilié à la FTQ. La tentative est très sérieuse puisque la CSN a délégué dans Charlevoix un de ses conseillers à l'organisation pour coordonner les actions. «Nous ouvrons le dossier à la demande de travailleurs du Manoir, qui en ont soupé des conditions pénibles de travail et de salaire auxquelles ils font face», explique M. François Gagnon, le conseiller de la CSN en charge du dossier. La CSN a jusqu'à mercredi prochain pour faire signer des cartes et déposer un dossier au ministère du Travail. Du côté des TUAC, le président, M. Marcel Tremblay, est dans tous ses états. «La CSN agit ainsi uniquement pour foutre le bordel au moment où les travailleurs s'apprentent à livrer une bataille importante pour l'amélioration de leurs conditions de travail», jette-t-il. Les conventions collectives viendront à échéance le 31 décembre. Les TUAC représentent les 400 syndiqués du Manoir Richelieu et du Club de golf depuis les beaux jours de Raymond Malenfant. Les TUAC parlent d'une vengeance de la CSN à l'endroit des travailleurs du Manoir Richelieu. «Comment voulez-vous qu'ils représentent des travailleurs qu'ils ont traités de scabs et de voleurs de jobs?», dénonce M. Tremblay. D.G.

BEAUPORT

Appel à la bombe

Les étudiants de la polyvalente Samuel-de-Champlain, à Beauport, sont passés tout près d'avoir un congé de quelques heures hier, après qu'un appel disant qu'une bombe allait sauter a été placé vers 13h50. Les autorités de l'école secondaire, se doutant qu'il s'agissait d'une fausse alerte, n'ont pas cru bon d'évacuer les lieux. Les policiers ont fouillé l'école avec un maître de chien, sans rien trouver. C.B.

Des jurés au... «chômage»

RICHARD HÉNAULT

Le Soleil

■ QUÉBEC — Pas toujours facile, la vie de juré! On vient, on va, sans trop savoir pourquoi. Il faut avoir une confiance à toute épreuve envers le juge, quoi!

Les sept hommes et cinq femmes composant le jury au procès de Roger Aubin, le Longueuillois accusé de meurtre, font actuellement l'expérience de cette face de la justice que d'aucuns considèrent comme cachée. Sélectionnées le 10 octobre pour composer le jury, ces personnes ont été retournées chez elles *illico*. Le juge Jean-Claude Beaulieu leur a simplement expliqué qu'il avait à discuter de points de droit avec le procureur de la Couronne, Me Sabin Ouellet, et l'avocate de l'accusé, Me Sylvie Lachance.

Prochain rendez-vous pour les 12 braves citoyens: le lundi 16 octobre. Fidèles au rendez-vous, les représentants de la société dans l'administration de la justice se sont pointés comme prévu, la semaine dernière.

En tout et partout, cependant, ils n'auront eu l'occasion d'entendre la preuve du ministère public que durant quelques heures. Toujours pour la même raison (des «points de droit à discuter»), on les renvoie de nouveau dans leurs foyers... jusqu'à hier matin.

Après avoir poireauté plusieurs minutes, ils sont invités à venir constater (avec tout le monde) ce qui se passe dans la salle d'audience. Plus rien

ne doit toutefois les surprendre (déjà!) puisqu'ils ne bronchent aucunement quand le juge Beaulieu annule le rendez-vous du jour et leur en fixe un nouveau pour... lundi prochain.

Sagement, les 12 pairs de l'accusé s'en retournent avec leur petit bonheur. Ont-ils seulement constaté un fait bizarre dans la salle?

L'accusé, en effet, n'est pas à sa place et brille par son absence. Le public (bien mince, il faut l'avouer) a quant à lui bien noté cette absence et (comblé!) en connaît parfaitement la raison.

Comme les journalistes, d'ailleurs, qui ne peuvent toutefois l'écrire parce que «les jurés doivent ignorer» ce dont ils ne sont pas témoins. Les lecteurs aussi.

Aux questions de droit invoquées jusqu'à maintenant, le juge Beaulieu est passé à l'euphémisme des «impondérables majeurs» pour faire avaler aux représentants du peuple le traitement qu'on leur accorde. En guise de prix de consolation, ils auront droit à la généreuse indemnité quotidienne de 25\$ d'ici la fin de la semaine, même si leurs services ne sont pas requis. Ainsi va la Justice...

Le Centre des services sociaux condamné à payer deux psycho-éducateurs

RICHARD HÉNAULT

Le Soleil

■ QUÉBEC — À la suite de l'échec d'un projet de maison d'accueil pour jeunes, en 1988, le Centre des services sociaux de Québec est condamné à verser 30 128\$ aux deux psycho-éducateurs qu'il avait alors appuyés.

Dans son jugement, le juge André Desmeules, de la cour supérieure, conclut en effet qu'aucun motif légal n'a empêché le CSS de remplir ses obligations envers les deux psycho-éducateurs, MM. Marco Vachon et Réjean Deshaies. Le centre considérait pour sa part qu'un jugement rendu en cour supérieure annulait les protocoles d'entente intervenus avec les deux hommes.

Cette affaire débute en 1987 par l'ébauche du projet d'une maison d'accueil pour jeunes de 13 à 17 ans. Le CSS donne son aval en acceptant d'accréditer les deux psycho-éducateurs. Ceux-ci acquièrent donc une maison sur le boulevard de l'Entente, à Lauzon, et y font des rénovations. Un groupe de citoyens soulève toutefois une contestation pour en empêcher l'ouverture, et une pétition est acheminée au conseil municipal, qui fait parvenir une mise en demeure aux deux hommes. La ville demande ensuite au tribunal de déclarer que ces derniers ne constituent pas une famille d'accueil au sens de la loi. Pourtant, le CSS avait antérieurement émis à plusieurs reprises des accrédi-

tations de familles d'accueil à des femmes ou hommes seuls de même qu'à deux femmes ou deux hommes. Malgré la requête de la ville, le CSS continue donc à soutenir le projet, et deux protocoles d'entente interviennent en décembre 1987. Aussi un premier versement de plus de 3700\$ est-il fait avant même que l'intégration d'enfants ait débuté.

Mais, en janvier, le fameux jugement établit qu'on ne se trouve pas en présence d'une famille d'accueil au sens de la loi. En conséquence, l'utilisation projetée de la maison est interdite, compte tenu du règlement de zonage de Lauzon. Le CSS porte ce jugement en appel, mais il ne donne pas suite à ses engagements prévus au protocole puisqu'il le considère nul. Il n'en demande pas moins aux deux psycho-éducateurs de maintenir leur ressource et leur verse même trois montants de 1500\$ chacun. Ce n'est qu'en juin 1988 qu'on enterre définitivement le projet. Entre-temps, tranche le juge Desmeules, les protocoles demeurent toujours en vigueur et ce, tant que le jugement inscrit en appel n'avait pas acquis l'autorité de la chose jugée.

ÉCOLE STADACONA

Garon entendra les parents

BRIGITTE BRETON

Le Soleil

■ QUÉBEC — Le ministre de l'Éducation, Jean Garon, entendra les parents des élèves de l'école Stadacona, menacée de fermeture.

«M. Garon prendra le temps d'écouter les parents, mais aussi les représentants de la commission scolaire, comme il l'a fait par le passé pour les écoles menacées de fermeture à Batisca, à Jonquières ou à Lefebvre», a indiqué hier au SOLEIL l'attaché de presse du ministre. «Évidemment, M. Garon ne rencontrera pas au cours des prochains jours les gens concernés par la fermeture de l'école Stadacona», ajoute Simon Bégin.

À sa dernière séance, le conseil des commissaires de la Commission des écoles catholiques de Québec (CÉCQ) a décidé d'amorcer le processus de consultation qui s'avère la dernière étape avant la fermeture de l'école primaire du quartier Limoilou.

Le comité de parents, le comité d'école et le conseil d'orientation de l'école ont jusqu'au 12 janvier pour convaincre la CÉCQ de garder l'école ouverte. S'ils échouent, l'école sera consacrée uniquement à l'éducation des adultes.

La CÉCQ envisage de transférer en septembre les élèves du primaire de l'école Stadacona vers l'école Saint-François-d'Assise à cause d'un manque de clientèle. Cet automne, 86 enfants fréquentent l'établissement alors que la CÉCQ en souhaiterait 103 pour maintenir un enseignement de qualité.

Hier, deux conseillers de la ville de Québec, Jacques Fiset et Alain Delwaide, du Rassemblement populaire, ont convoqué la presse pour préciser que la ville se préoccupait des écoles des quartiers centraux depuis cinq ans. Les conseillers n'ont pas apprécié que le conseiller du Progrès civique, Martin Forgues, tente de récupérer le dossier de l'école Stadacona en participant mardi à une manifestation avec les parents. «M. Forgues monte dans un train en marche depuis cinq ans», souligne M. Fiset. Le conseiller Fiset, qui fait partie du comité tripartite formé de la ville, de la CÉCQ et du ministère de l'Éducation, a affirmé



LE SOLEIL, JEAN VALLIÈRES

Des élèves de l'école Stadacona à la sortie des cours.

hier que ce comité pourrait conclure une entente de principe d'ici la fin de l'année pour soutenir financièrement l'école. «On pourrait par exemple financer la formation des enseignants pour qu'ils soient plus à l'aise dans des classes à niveaux multiples.» À l'école Stadacona, seule une classe de première année est à niveau unique. Toutes les autres classes sont à double niveau (2e et 3e, 3e et 4e, et 5e et 6e). Selon le conseiller Delwaide, tout le monde devra faire un effort pour conserver l'école primaire Stadacona. «Le ministère devra peut-être modifier son mode de financement et les parents du quartier devront peut-être accepter des classes à trois niveaux.»

EN BREF

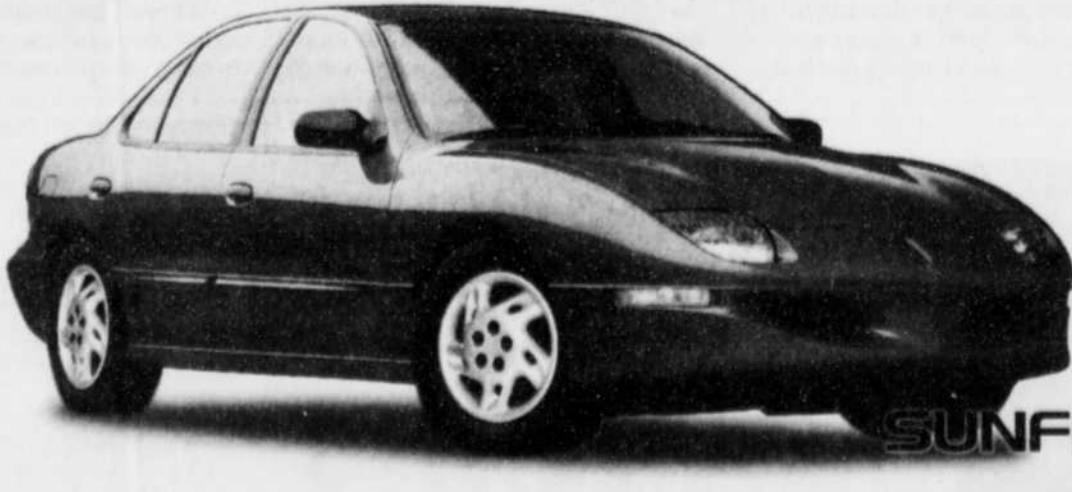
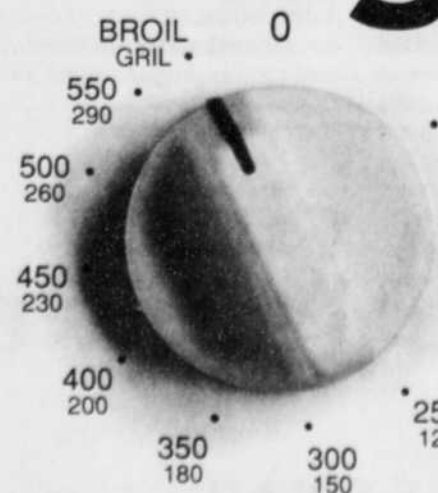
QUÉBEC

Des salons en vogue

Les entreprises se préparent au retour du hockey professionnel à Québec l'automne prochain. C'est la raison pour laquelle 35 des 42 salons privés du Colisée sont loués. Pour la somme de 1500\$, les locataires des salons, pouvant accueillir entre six et dix personnes, pourront assister à toutes les activités qui se dérouleront au Colisée d'ici le 31 août 1996. Les principaux spectacles prévus d'ici

là sont le tournoi de hockey pee wee en février et les huit autres matches des Harfangs, de la Ligue de hockey junior majeur du Québec. Mais surtout, louer maintenant accorde la priorité pour la location d'un salon lorsque la nouvelle équipe de la Ligue internationale de hockey débutera ses activités l'automne prochain. Selon Mme Christine Côté, responsable de la location des salons à la commission de l'exposition, il en coûtera environ 10 000\$ par année pour occuper un salon lorsque la nouvelle équipe aura remplacé les Nordiques dans le coeur des Québécois.

Régulateur de vitesse



Vous avez atteint votre vitesse de croisière. Veuillez enclencher le régulateur de vitesse, en option, et garder votre ceinture attachée pendant toute la durée du voyage. Merci.

SUNFIRE

PONTIAC
LA PASSION DE CONDUIRE

52 prophètes, 52 gageures

Au début de la campagne j'avais juré que je n'écrirais sur le référendum. Les chroniqueurs politiques allaient s'en charger. La vie n'allait pas s'arrêter. Des dizaines d'autres sujets se bousculaient sur l'écran de mon ordinateur. Mais à mesure que les résultats des sondages se resserraient, je me sens de plus en plus gagnée par la fébrilité. J'ai flanché. Je me suis parjurée au moins cinq fois.

Le sujet est devenu lancinant. Écoutez un peu les conversations. On ne parle plus qu'en nombres. Notre chiffrier s'est bloqué quelque part entre 45 et 55. Je n'ose plus faire de soupe à l'alphabet. J'ai peur de ne trouver dans les bols, que quatre lettres. Celles du OUI et du NON.

Songez-y. Hier soir, le premier ministre du pays a pris d'assaut les ondes de la télévision, comme à l'époque où le FLQ menaçait les agriculteurs et les directeurs de caisses populaires. Il a fait sauter la démons Julie Snyder à Radio-Canada. Il a chassé la « Poule aux oeufs d'or » de TVA pour jouer, avec Lucien Bouchard, un retentissant scénario de « Moi et l'autre ». Avec une entrée en scène muette pour Lucien Bouchard à TVA et Radio-Canada. Le son venait de Radio-Québec!

L'heure est grave. On voit même sortir des revenants des placards. J'ai aperçu hier Gil Rémillard à la télé. Les Canadiens se réveillent. Les compagnies d'aviation donnent leurs billets pour grossir une manifestation d'unité. (Au fait, pourrais-je avoir un rabais de 90% sur un ticket vers

Vancouver, en sens inverse?)

Hier, par curiosité, je suis allée fouiller dans la banque de textes du CD-ROM. J'ai tapé un mot galvaudé: référendum. Il est sorti 17 883 textes. C'est énorme, même si quelques-uns doivent évoquer Maastricht. J'ai tenté de trouver un autre thème qui aurait pu, en deux ans, faire couler plus d'encre et de sueur. Les temps sont difficiles. J'ai composé le mot pauvreté: 6311 textes sont apparus. Loin du compte. J'ai cliqué sur « jeunesse », « école », « usine », j'ai même écrit le nom des chefs et de Céline Dion. Mais aucun n'a pu déloger le mot référendum. Alors pour ne pas gaver davantage cette banque d'information obèse, j'ai résolu de ne plus employer ce mot de dix lettres. Désormais, je parlerai de « l'Affaire ».

Donc, le débat sur « l'Affaire » m'a finalement happée. Moi qui déteste les foules, je me suis présentée à l'assemblée du OUI dimanche. J'ai reniflé là, messieurs dames, des parfums de foule en transe. Ça sentait la passion et les chaussettes qui ont eu chaud. Ça fleurait la jeunesse et le désir à plein nez. On s'enfargeait dans les poussettes, les drapeaux nous chatouillaient les oreilles. Au sortir, je me suis demandé si les forces du OUI n'avaient pas volé l'âne emblématique des démocrates américains. Il y avait une bourrique attachee devant le pavillon de la Jeunesse.



Ghislaine Rheault

J'ai été saisie par l'« Affaire », au point de me transformer en gérante de loterie, moi qui oublie de payer les plus minables comptes. Nous étions neuf collègues un midi autour de la table. « Que diriez-vous de faire un pari? » ai-je lancé sans réfléchir: 1\$ la mise. Pour un

« pot » aussi maigrelet, pas besoin de demander de permis à la Régie des courses et loteries qui, de toutes façons, a bien d'autres chevaux et parieurs à fouetter. Jamais je ne leur aurais demandé d'ouvrir leur âme au point de dévoiler leur vote. À ceux qui veulent connaître le mien, je réponds que ce n'est pas de leurs affaires. Non, je voulais tout juste recueillir leurs prédictions. Ce qui, pour certains en tout cas, n'a rien à voir avec le choix qu'ils feront dans l'isoloir.

Des neuf dîneurs qui ont décidé de miser un huard, huit ont donné le NON gagnant. La plus sombre des prophéties n'accordait que 44% au OUI. La meilleure 50,2. Le lendemain, j'ai fait le tour de tous ceux qui se trouvaient dans la salle de rédaction. Au total, 52 collègues ont misé: 34 hommes, 18 femmes.

Vendredi soir dernier, le bureau de scrutin était fermé. C'était la veille de la parution du dernier sondage Léger et Léger qui a placé le OUI et le

NON presque à égalité.

24 des 52 prophètes et parieurs ont donné le OUI gagnant. Ce qui donne 46,15% des prédictions pour le OUI et 53,8 pour le NON.

Meilleur score du NON: 56%. Meilleure performance du OUI: 60%!

Mais les résultats du vote en pourcentage sont étrangement symétriques dans les deux groupes. Ceux qui donnent le OUI gagnant croient que le vote sera partagé ainsi: 52,5 OUI et 47,5 NON.

Ceux qui donnent le NON gagnant sont à peine plus optimistes: 52,9% pour le NON et 47,1 pour le OUI. Dans les deux groupes, on estime donc que l'écart ne variera que de 5%. C'est chaud, c'est chaud, c'est chaud!

Les femmes ont donné le NON gagnant 11 fois sur 18. Les hommes ont partagé leurs prédictions moitié-moitié: 17 pour chaque camp. Le pourcentage le plus bas du OUI a été attribué par une femme. Le plus haut du OUI a été accordé par un homme.

J'ai prédit que le NON l'emporterait par huit points d'écart. 46% contre 54%. Mais je suis une bien mauvaise parieuse. En prenant connaissance du sondage Léger et Léger le lendemain, j'ai fait mon deuil de ce « pot du huard » qui s'élève à 52\$, avant impôt.

Dernière heure: j'ai enfin trouvé un mot caché dans plus de 18 000 articles dans le CD-Rom. C'est le mot « vie » qui fait sauter la banque. Il revient si souvent qu'on ne le compte plus: 1 plus 32 200, ai-je lu en bas de l'écran. Me voilà apaisée. Il y aura une vie après l'« Affaire ».

ANCIENS MAGASINS KEYSTONE

La peine de Majid Shakibaian réduite à deux ans par la cour d'appel

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — La cour d'appel vient de réduire de 40 mois à deux ans moins un jour la peine d'emprisonnement que devra purger Majid Shakibaian, le propriétaire des anciens magasins Keystone.

L'homme d'affaires avait plaidé coupable aux accusations d'avoir fait une fausse déclaration et d'avoir fraudé. Les victimes étaient la Banque Royale et la Corporation de financement commercial Transamerica Canada.

Tenant compte que Shakibaian n'avait pas d'antécédents judiciaires, qu'il était chef de famille et qu'il gérât plusieurs entreprises, le juge de la cour du Québec lui avait imposé la peine de 40 mois de pénitencier. L'homme

d'affaires avait falsifié ses comptes recevables pour les porter à plus de 1 million \$ alors qu'ils n'avaient jamais dépassé 200 000 \$. Il avait aussi falsifié les inventaires sur lesquels il se basait pour demander du crédit à Transamerica et à la Banque Royale.

Cependant, d'autres considérations dont le juge a tenu compte n'étaient pas fondées ou non pertinentes, estime la cour d'appel. Ainsi, les pertes pour la Banque Royale avaient été évaluées

à quelque 200 000 \$ alors qu'après liquidation de l'actif de la faillite, elles correspondaient, approximativement, aux honoraires de ses procureurs.

Quant à Transamerica, il avait été mentionné que sa perte s'élevait à 2 millions \$ à la suite de la faillite de Shakibaian. Or, note la cour d'appel, la fausse déclaration de l'accusé n'a pas entraîné de perte puisqu'elle ne lui a pas permis d'obtenir du crédit.

Dans l'ensemble, le juge reprochait à l'homme d'affaires d'avoir frustré ses créanciers de quelques millions de dollars dans la faillite de Keystone. Ces pertes, estime la cour d'appel, constituent une considération étrangère à la détermination de la peine. À la suite de son plaidoyer, on reprochait enfin à Shakibaian d'avoir utili-

sé l'argent soutiré « pour se construire une maison de 600 000 \$, pour rouler carrosse et mener une vie très, très fastueuse ».

En guise de dernières considérations motivant leur révision de sentence, les juges Paul-Arthur Gendreau,

Louise Otis et André Biron, de la cour d'appel, notent que le ministre public réclamait l'emprisonnement de l'accusé sans préciser que la peine doit en être une de pénitencier, c'est-à-dire de plus de deux ans. Enfin, Shakibaian n'avait que 29 ans lorsque les crimes ont été commis, en 1989.

**La couronne
avait omis
de réclamer
le
pénitencier**

EN BREF

PONT-ROUGE

Agrandissement scolaire réévalué

Le passage à Pont-Rouge dernièrement, ministre de l'Éducation Jean Garon a visité les installations scolaires de l'endroit et prendre connaissance du manque d'espace et du besoin d'un nouveau gymnase. Il a d'abord rencontré les représentants municipaux et scolaires avant de faire la visite de l'école Perce-Neige (la 3^e plus grosse école primaire au Québec avec plus de 700 élèves). Le ministre n'a pas écarté la possibilité de revenir à la charge avec le projet de 2,3 millions \$ rejeté en 1993 et prévoyant l'ajout de huit classes, un gymnase et une cafétéria dans un bâtiment connexe aux écoles Saint-Charles et Perce-Neige. M. Garon est reparti avec tous les plans du projet de 1993 en affirmant le réévaluer de nouveau dans son ensemble. M.G.

LES FOLIES BERGÈRES!

LES FOLIES BERGÈRES SONT À LA GALERIE DU MEUBLE...
VENEZ CHOISIR LA VÔTRE À DES PRIX FROU! FROU! FROU!



BERGÈRE «QUEEN ANN»
295\$
Tissu ivoire



BERGÈRE «QUEEN ANN»
395\$
Choix de garnissages



BERGÈRE «CHIPPENDALE»
429\$
Choix de garnissages



BERGÈRE «CHIPPENDALE» INCLINABLE
449\$
Choix de garnissages



BERGÈRE «QUEEN ANN» INCLINABLE
495\$
Choix de garnissages

**Place
AU SALON...**

Dans le cadre de notre promotion «Place au Salon»,
bénéficiez de rabais de 10% à 50% sur
tous nos mobiliers de salon.

**LA GALERIE
DU MEUBLE**

CLASSIQUE: 1215, boul. Charest O., Québec 681-0171
CONTEMPORAIN: 18, rue Courcellette, Québec 681-0171
ROCHE BOBOIS: 9, rue Courcellette, Québec 681-4101
RIVE-SUD: 170, rue Kesteven, Lévis 838-9982
ESPACE NOUVEAU ÂGE LA-Z-BON: 10, rue Courcellette, Québec 681-2302

HEURES D'OUVERTURE:

Lundi au mercredi 9h à 17h 30 • Jeudi et vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h • Dimanche 12h à 17h
*12 octobre 1996. Conditionnel à l'approbation du crédit • Acompte 30 %

COMMENCEZ À PAYER DANS
1
AN

LES MINI-CAUSERIES DE LA GALERIE / CALENDRIER

Vous êtes intéressé par la décoration ou le mobilier?
Vous désirez en savoir plus... Profitez gratuitement
de nos mini-causeries d'une durée de 45 minutes.

POUR RÉSERVATION:
681.0171

LES MEUBLES EN TISSU
Samedi 28 octobre 1995, 10 h

Vous connaîtrez les points les plus importants qui
caractérisent les meubles en tissu: comment choisir le style
de meuble et le tissu qui correspondent le mieux à vos goûts
et à vos besoins, quels sont les tissus qui offrent le meilleur
rapport qualité-prix, et beaucoup plus.

LES MEUBLES EN BOIS
Jeudi 2 novembre 1995, 19 h

Vous serez mieux renseigné sur la fabrication des meubles
en bois: le bois massif, les placages, les essences de bois, les
finitions, les styles, l'entretien et plus encore.

LES NOUVELLES TENDANCES EN DÉCORATION
Samedi 4 novembre 1995, 10 h

Vous aimerez être à la page sur les nouvelles tendances et désirez obtenir les
informations qui vous permettront de réaliser l'aménagement d'une pièce?
Cette mini-causerie est toute désignée pour vous. Nous traiterons de l'art
d'aménager l'espace, des tendances, des styles, des couleurs, des papiers
peints, des tissus, de l'éclairage et plus encore.

Sujet à venir:

• LES MEUBLES DE SALON
INCLINABLES

AU PROGRAMME POUR LES ENFANTS:
LE ROI LION.

LE QUÉBEC LE CANADA

RÉFÉRENDUM 95

Le camp du NON tente un grand coup Des milliers de Canadiens conviés à Montréal vendredi

VINCENT MARISSAL
Le Soleil

■ MONTRÉAL — Le camp du NON entend donner un grand coup, demain, à deux jours du vote, par une manifestation monstre autour de la Place du Canada à Montréal avec, en tête de file, Jean Chrétien, Daniel Jonson, Jean Charest et fort probablement certains premiers ministres d'autres provinces.

L'enthousiasme entourant cet événement varie toutefois énormément du cabinet de M. Johnson à celui de M. Chrétien. Chez ce dernier, on prétend que 200 000 personnes de partout au Canada participeront à cette activité du NON, un chiffre qui provoque des fous rires parmi le personnel de Daniel Johnson. Plus modeste, l'organisation du chef du NON évalue le nombre de marcheurs à dix fois moins, soit autour de 20 000.

Quoi qu'il en soit, trois participants sont déjà connus: le premier ministre canadien, le chef du NON et le chef du Parti progressiste conservateur. Les organisateurs attendaient, hier en soirée, les confirmations de la présence des premiers ministres du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, MM. Frank Mc Kenna et John Savage.

Le rassemblement débutera vers midi et devrait normalement se terminer par des discours des leaders fédéralistes.

Les forces du NON peuvent aussi compter sur un solide coup de main de deux grandes compa-

gnies aériennes canadiennes, Air Canada et Canadien.

C'est cette dernière qui a parti le bal en publiant ce matin dans les journaux du Canada anglais une offre alléchante pour des vols à destination de Montréal en partance d'une soixantaine de villes canadiennes.

Les rabais accordés en fonction de la distance entre le point de départ et Montréal, peuvent atteindre jusqu'à 90%. Pour tous les trajets de moins de 500 milles (830 kilomètres), un prix unique de 99 \$ a été fixé par les deux compagnies et de 199 \$ pour les vols de plus de 500 milles. Le trajet Toronto-Montréal ou Halifax-Montréal aller-retour, par exemple, ne coûtera que 99 \$.

Les passagers intéressés devaient toutefois acheter leurs billets hier et devront obligatoirement quitter Montréal samedi au plus tard.

L'offre lancée par Canadien embête royalement Air-Canada, qui aurait préféré que son concurrent s'abstienne. « Nous sommes neutres dans le débat référendaire, mais nous n'allons pas nous

faire manger la laine sur le dos, il ne s'agit que d'une décision commerciale », explique Nicole Couture-Simard, porte-parole d'Air-Canada.

Du côté de Canadien, on montre beaucoup moins de pudeur à s'engager sur la scène politique. « Canadien international appuie un Canada uni », mentionne la porte-parole pour le Québec, France Poulin. Cette campagne promotionnelle a d'ailleurs été baptisée: Tarif unité.

La décision que prendront lundi les Québécois semble d'ailleurs semer l'inquiétude chez Canadien international et dans l'Ouest canadien, si l'on se fie aux propos d'une employée du siège social de la compagnie aérienne, à Calgary.

« Il faut que ce soit un NON, il le FAUT, nous voulons garder le Québec et tout le monde a la trouille ici », a-t-elle lancé au SOLEIL.

Par ailleurs, ces rabais aussi soudains qu'alléchants ont provoqué un certain flou concernant les dépenses admissibles en vertu de la loi référendaire.

Faut-il considérer l'effort financier de Canadien et d'Air Canada comme une contribution au Comité du NON ? Toute la question est là, mais Daniel Johnson s'est engagé hier à faire respecter la loi à la lettre.

Selon les porte-parole des deux compagnies, il sera toutefois extrêmement difficile de déterminer combien de passagers profitent de l'offre afin de venir participer à la marche de vendredi.



Le président Bill Clinton

Clinton plaide pour un Canada fort et uni

■ WASHINGTON (PC) - Le président américain Bill Clinton a ouvertement pris parti hier dans le débat référendaire québécois.

Il a dit espérer que la relation entre les États-Unis et un Canada fort et uni se poursuive.

Le président Clinton a accepté de répondre à une question portant sur le référendum québécois au cours d'une conférence de presse portant essentiellement sur le budget américain.

Il a réfléchi quelques secondes avant de déclarer qu'il allait répondre prudemment. « Ce vote porte sur une question interne canadienne qui devra être tranchée par les Canadiens, a-t-il déclaré. Je ne voudrais pas m'ingérer dans le débat. »

« Je peux vous dire qu'un Canada fort et uni a été un merveilleux partenaire pour les États-Unis et un citoyen constructif et incroyablement important à travers le monde, a-t-il toutefois ajouté. J'espère que cela va continuer ainsi. »

Le président a rappelé que lors de sa visite à Ottawa en février dernier, il avait affirmé que le Canada servait de modèle aux États-Unis et au monde entier parce qu'il montrait comment des personnes de cultures différentes pouvaient vivre ensemble en harmonie, respectant leurs différences et travaillant côte à côte. « Depuis que je suis président, j'ai vu comment notre partenariat fonctionnait, et qu'est-ce que ça voulait dire pour le reste du monde de voir qu'il y avait un pays comme le Canada. »

Il a affirmé que bien sûr, tout le monde avait ses problèmes, mais qu'au Canada, les choses allaient fondamentalement bien, que ce pays suivait la bonne voie et qu'il avait des valeurs « dont nous sommes tous fiers ». « Les Québécois iront voter en suivant leurs propres réflexions, mais le Canada a été un grand modèle pour le reste du monde et un grand partenaire des États-Unis, et j'espère que ça peut continuer ainsi », a-t-il conclu.

Un peu plus tôt dans la journée, le porte-parole officiel de la Maison blanche, M. Mike McCurry, est plongé dans le débat concernant l'accession d'un Québec indépendant à l'Accord de libre-échange nord-américain. « Il est impossible de répondre définitivement à cette question avant le référendum, mais ce ne serait pas une accession automatique », avait-il déclaré.

Pierre-F. Côté intervient

Mise en demeure à Canadian

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

■ QUÉBEC — Canadien viole la loi électorale en offrant des billets d'avion à rabais à ceux qui veulent participer à la « Croisade pour le Canada », demain, à Montréal, affirme le Directeur général des élections (DGE), Pierre-F. Côté.

Hier soir, M. Côté a adressé une mise en demeure à Canadian qui réplique que son geste ne contourne pas la législation. M. Côté lui ordonne de « cesser d'annoncer publiquement ou de vendre vos services à prix réduits, à défaut de quoi, nous interdirons des procédures judiciaires ».

En entrevue, le DGE soutient que l'offre de la compagnie est « carrément illégale ». Le rabais devrait être comptabilisé dans les dépenses électorales du comité du « NON ».

« C'est l'intervention d'un tiers. Elle n'est pas autorisée » par le camp fédéraliste. La mise en demeure a été expédiée au bureau montréalais de la firme de même qu'à son siège social, à Calgary. « Si elle n'y donne pas suite, elle sera poursuivie. Les amendes peuvent atteindre 10 000 \$ ».

Le DGE ne donne pas d'indication sur ce qu'il fera par rapport aux billets déjà vendus. Par ailleurs, il n'a pas envoyé encore de mise en de-

meure au concurrent, Air Canada, qui a répliqué à Canadian en y allant de ses propres aubaines.

Chose certaine, les clients ont été nombreux. À 20h, le réseau d'abonnement d'Air Canada comptait plus d'une centaine d'appels en attente.

Après s'être penchés pendant quelques heures sur la mise en demeure, les avocats de Canadian ont statué que l'offre est conforme à la loi. Selon sa porte-parole, France Poulin, elle « est tout à fait légitime ». Elle ne vise « qu'à chercher une nouvelle part de marché ». Par contre, le rabais n'était valable que pour la journée d'hier et la firme n'a pas l'intention d'en offrir un, aujourd'hui.

Le directeur de l'organisation pour le « NON », Pietro Perrino, a été saisi du dossier, vers 21 h. Cette offre « n'a pas reçu l'autorisation de notre agent officiel ». Mais il a refusé de la condamner, n'ayant pas d'avis juridique à ce sujet. « Il y a une loi. Il faut la respecter. Mais je ne peux pas dire qu'il (Canadian) ne la respecte pas. »

De son côté, le camp des souverainistes a officiellement porté plainte auprès de M. Côté. Il dénonce aussi une autre dépense présumée illégale: des autocars en provenance de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick auraient été nolisés par la famille Irving, affirme-t-on.

Selon la Presse canadienne, la présidente du Conseil du Trésor, Pauline Marois, « a vigoureusement dénoncé ces pratiques des fédéralistes ». « Si on tient tellement à nous, a-t-elle ironisé, on



Le directeur général des élections, Pierre-F. Côté

sera tout à fait d'accord pour être bons voisins et signer un accord de partenariat. »

McKenna et ses collègues de l'Atlantique en appui

Le premier ministre fait adopter une résolution en faveur de la société distincte

■ OTTAWA (LE SOLEIL ET PC) — Croyant qu'une victoire du OUI est possible lundi, le Nouveau-Brunswick s'est formellement engagé hier à oeuvrer pour que le Québec soit reconnu comme une société distincte au Canada.

Le premier ministre Frank McKenna a déposé une résolution en ce sens dès l'ouverture des travaux de l'Assemblée législative. Cette résolution a été adoptée à l'unanimité dans une atmosphère empreinte d'inquiétude quant à l'avenir du pays.

« Notre pays est au bord du précipice », a déclaré M. McKenna dans son discours. Le chef du Parti conservateur, Bernard Valcourt, et celui du NPD, Elizabeth Weir, ont aussi pris la parole.

« Le Nouveau-Brunswick a toujours reconnu le caractère distinct du Québec et souhaite ardemment que ce caractère soit protégé et promu comme partie intégrante du Canada », affirme notamment la longue résolution adoptée hier.

En entrevue au réseau RDI, le premier ministre McKenna, qui fut le premier chef de gouvernement provincial à remettre en cause le défunt accord du lac Meech, a aussi indiqué que sa province appuie la demande d'un droit de veto du Québec.

« Nous avons beaucoup d'affection pour le Québec. Nous avons exprimé notre solidarité et notre volonté d'être le chef de file des changements au Canada qui favoriseront le bien-être du Québec et du reste du pays », a déclaré le premier ministre. Ce geste du Nouveau-Brunswick vise à démontrer aux Québécois que d'autres provinces

appuient les revendications traditionnelles du Québec.

Mais il survient après que le premier ministre de Terre-Neuve, Clyde Wells, ait donné des munitions au camp souverainiste cette semaine en disant s'opposer au principe de la société distincte s'il accordait au statut particulier au Québec. Hier, il a reconnu qu'il avait raté une bonne occasion de se taire tout en disant avoir été mal compris.

Le premier ministre du Manitoba, Gary Filmon, a dit appuyer ce concept dans la mesure où il a la même portée que celui contenu dans l'accord de Charlottetown. Mais la version de la société distincte dans cet accord était nettement plus restreinte que celle

incluse dans Meech.

Celui de la Colombie-Britannique, Mike Harcourt, a déclaré de son côté que ses électeurs n'étaient nullement intéressés à reprendre les négociations constitutionnelles. Le premier ministre albertain Ralph Klein a indiqué que toutes nouvelles discussions constitutionnelles sur la notion de société distincte devraient attendre la conférence de 1997. Comme Mike Harcourt, il s'oppose à ce qu'Ottawa prenne des engagements constitutionnels à la dernière minute uniquement pour encourager les Québécois à voter Non.

Deux autres premiers ministres des Maritimes, John Savage de la Nouvelle-Écosse et Catherine Callbeck de l'Île-du-Prince-Édouard, se sont dits prêts à demander l'enchaînement du principe de société distincte dans la constitution. M. Savage et Mme Callbeck ont souligné qu'une conférence des premiers ministres devait avoir lieu d'ici 1997 pour discuter de la formule d'amendement. Le premier ministre Savage est si inquiet de la tournure de la campagne référendaire qu'il a réuni hier 12 leaders syndicaux, politiques et économiques de sa province pour lancer un appel à ses électeurs. Il leur a demandé de se joindre à lui lors d'un grand ralliement en faveur de l'unité canadienne qui doit avoir lieu vendredi à Montréal.



Matt Graveline, l'un des nombreux conducteurs d'autobus nolisés pour le ralliement de vendredi, agit ses drapeaux.

RÉFÉRENDUM 95

Johnson satisfait de l'ouverture de Chrétien

MONTREAL (PC) — Le chef du camp du NON Daniel Johnson se réjouit de constater les manifestations et « les débordements d'affection du reste du Canada en faveur du Québec », à quatre jours du vote référendaire, tout autant que de l'intervention du premier ministre Jean Chrétien.

Hier, à l'issue de l'émission *Politiquement direct* diffusée par Musique Plus, M. Johnson a aussi reçu avec plaisir l'appui du premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna, qui a déposé devant son assemblée législative une résolution visant à faire inclure dans la Constitution la notion de société distincte pour le Québec.

LA SÉPARATION

« On constate au Canada (comme l'a fait M. Chrétien dans son allocution à la nation hier soir en parlant de crise sérieuse) que la question porte sur la séparation. C'est sérieux, c'est le moins qu'on puisse dire, a-t-il affirmé, et on voit les réactions que ça suscite dans le reste du Canada et je dirais les débordements d'affection à l'endroit du Québec qui sont sans précédent. »

Quant à savoir si tous les autres premiers ministres du Canada doivent poser le même geste que leur homologue du Nouveau-Brunswick avant le 30 octobre, le chef du camp du NON n'a pas voulu dire que cela serait souhaitable.

CHACUN À SA FAÇON

« Chacun s'exprime à sa façon, a-t-il dit. On a entendu des premiers ministres depuis quelques semaines présenter des choses sur leur volonté de procéder à des changements et à proposer des modifications constitutionnelles. D'autres l'ont fait différemment. Le Nouveau-Brunswick l'a manifesté de cette façon-là et on va voir la suite des choses. »

M. Johnson a encore une fois exprimé l'opinion que les propositions de changements présentées par M. Chrétien sont suffisantes pour le moment et qu'il faudra disposer de la question référendaire avant d'entrer dans les détails.

« Le dossier, c'est celui de la séparation de lundi, a-t-il précisé, tout le reste arrive un petit peu



Daniel Johnson et son épouse Suzanne Marcil félicitant Jean Chrétien.

en porte-à-faux. On ne peut pas commencer à se lancer dans toutes sortes d'avenues qui n'ont pas rapport avec la décision qu'on est en train de prendre.

Régions ça et regardons, à partir du lendemain, quelles sont les pistes de changements, ce que signifie la décentralisation, quels sont les éléments qu'on peut toucher et les discussions qu'on pourra avoir.

« C'est à partir de mardi (le 31 octobre) qu'il va y avoir une rénovation du fédéralisme canadien, mais seulement à partir d'un NON et non pas d'un OUI. »

Le chef du camp du NON a trouvé « extrêmement positif » que le premier ministre Jean Chrétien se fasse le promoteur de la décentralisation pour diminuer le poids des gouvernements, qui pèsent tous les deux sur les contribuables autant Canadiens que Québécois.

« Il faut mettre de l'ordre là-dedans et le premier ministre l'a dit en termes très clairs », a-t-il conclu.

Parizeau fustige ses homologues

QUÉBEC (PC) — Il paraît assez saugrenu au premier ministre Jacques Parizeau d'entendre des homologues provinciaux « continuer de s'étriper sur le sens exact qu'il faut donner à la société distincte alors que cette expression a été battue et rejetée lors de l'échec du l'Accord du lac Meech en 1990 ».

Le chef du OUI commentait ainsi, hier, devant environ un millier d'étudiants débordant d'enthousiasme à l'université Laval, les propos des premiers ministres Clyde Wells, Gary Filmon, Frank McKenna, Mike Harcourt sur ce sujet à la suite d'un effort de M. Chrétien pour reconnaître le Québec comme société distincte.

SALLE COMBLE

M. Parizeau a fait salle comble (beaucoup d'autres jeunes n'ont pu pénétrer dans l'amphithéâtre du Théâtre de la cité universitaire) pour livrer un message à la génération montante en l'invitant à participer à la naissance d'un nouveau pays.

« Pour que le Québec souverain soit un succès, il faut réussir la jonction entre la jeunesse et l'expérience. »

Plusieurs jeunes avaient pris place sur la scène aux côtés de l'orateur invité et d'autres s'étaient assis un peu partout entre les rangées de sièges afin d'être en mesure de voir et entendre M. Parizeau.

Ce dernier a laissé entrevoir des jours meilleurs, un plus grand espoir aux plans de l'éducation, de l'économie, des institutions politiques dans un Québec souverain et le premier ministre a prié les jeunes d'aujourd'hui de ne pas faire en sorte de recommencer les mêmes « chicanes stériles » avec le reste du Canada.

« Les amis de ma génération ont perdu un temps fou à discuter des 14 variétés de société distincte et (il est incroyable) de nous retrouver à quelques jours du référendum avec des partisans du NON qui continuent de s'étriper sur le sens exact qu'il faut donner à cette expression, a-t-il dit.

« Je ne sais pas si vous avez vu les nouvelles, hier soir, où chaque premier ministre canadien disait: moi, j'ai ma propre interprétation de la so-



Jacques Parizeau acclamé par les étudiants à l'université Laval.

ciété distincte... je pense ceci là-dessus et l'autre pense autrement.

« On les regarde tous ensemble et on se dit: mais d'où sortent-ils? Ça (la notion de société distincte) a été battu en 1990 (Accord du lac Meech). Non seulement on a dépensé l'énergie mais on s'est fait mal avec ces discussions constitutionnelles », a poursuivi M. Parizeau qui avait été présenté par un ancien collègue ministre en 1976, Louis O'Neill, aujourd'hui professeur à Laval.

« Alors, moi, vous voyez, je veux qu'on tire un trait sur ces vieux débats de dinosaures de Charlottetown et de monstres du lac Meech. « Moi, ce qui m'intéresse, c'est de libérer l'énergie du Québec le 30 octobre, libérer l'énergie de la jeunesse du Québec, la libérer des chicanes stériles et des lourdeurs de la politique canadienne, la libérer du débat constitutionnel et la libérer des interdits et des obstacles que le fédéral met sur le chemin de votre imagination et de votre détermination », a ajouté le chef du OUI.

Manning juge que l'exposé de Chrétien manque de substance

OTTAWA (PC) — Selon Preston Manning, le discours très attendu de M. Chrétien, hier soir, manquait de « substance » et n'a rien pour inciter les indécis ou les nationalistes « mous » à voter NON.

« Le premier ministre a de bonnes intentions. Je ne doute pas de ses intentions. Moi, je suis une personne qui cherche la substance. On me dit que je cherche trop. Mais si on cherchait de la substance, il n'y en avait pas dans ce discours hier soir. »

PRÉCISIONS

Conscient que le camp du NON a perdu un temps précieux pendant la campagne référendaire, le chef réformiste Preston Manning a imploré le gouvernement fédéral de pré-

ser ses offres au Québec.

Aux Communes hier, M. Manning a demandé au ministre des Finances, Paul Martin, s'il était prêt à adopter des mesures législatives pour limiter le pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral dans les champs de compétence des provinces.

« L'un des changements réels recherchés par le Québec et les autres provinces, c'est une limite au pouvoir de dépenser, a-t-il dit fermement hier.

« C'est ce pouvoir de dépenser sans bornes qui a mené à l'empiètement du gouvernement fédéral dans des champs de compétence provinciaux. »

M. Martin a préféré l'esquive, donnant une vague réponse au sujet de la nécessité de

contrôler les dépenses du gouvernement.

ABUS DE POUVOIR

Revenant à la charge, le chef réformiste a répliqué que le gouvernement fédéral avait abusé de son pouvoir de dépenser pour s'immiscer dans les domaines des ressources naturelles, de la formation de la main-d'œuvre, de la langue, de la culture et des services sociaux.

« La réponse aux aspirations des séparatistes, c'est une fédération mieux équilibrée. Nous pouvons atteindre cet objectif en réduisant le rôle du fédéral dans des champs de compétence provinciaux », a-t-il précisé. M. Manning a répondu cette fois qu'Ottawa était disposé à ce genre de changement.

L'ENTRAÎNEMENT DIRECT — LE SYSTÈME DE LAVAGE LE PLUS PERFORMANT AU CANADA

Les laveuses et sècheuses INGLIS définissent toujours la norme sur les plans rendement, commodité et fiabilité !



ÉCONOMISEZ
JUSQU'À **50,00 \$**
SUR UN ENSEMBLE
LAVEUSE ET SÈCHEUSE
DEMANDEZ LES DÉTAILS
AU MARCHAND
Valable jusqu'au
31 octobre 1995

Inglis

Fiabilité depuis des générations

MEUBLES CROTEAU

QUATRIÈME GÉNÉRATION

628-5610

8929, boul. Henri-Bourassa (en face du McDonald's) Charlesbourg

PAYEZ
DANS
UN AN

Sujet aux conditions

Caractéristiques des laveuses :

- Transmission à entraînement direct au rendement fiable, lessive après lessive
- Agitateur à double action pour un pouvoir nettoyant supérieur
- Panier de cuve autoéquilibrant pour un rendement fiable en douceur

Caractéristiques des sècheuses :

- Super-grande ouverture de porte pour charger et décharger la lessive plus facilement
- Filtre à charpie sur le dessus se nettoyant plus facilement
- Tambour blanc et lampe intérieure assurant une visibilité.

Mieux vaut duvet d'oie que chair de poule

Gilet Nuptse
Seulement
170 \$



Nuptse: le gilet en duvet d'oie le plus polyvalent conçu par The North Face. Incroyablement léger, chaud et compressible. Parfait, seul ou comme doublure pour les vestes Expedition System^{mc}.



L'aventure à Place de la CitéTM
Ouvert le dimanche, 653-1683

RÉFÉRENDUM 95

Bombardier restera au Québec

Laurent Beaudoin se défend bien de cracher sur les Québécois

FRANÇOIS POULIOT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Bombardier restera au Québec, même si le OUI gagne le 30 octobre. Laurent Beaudoin l'a promis, hier, après s'être défendu de « cracher sur les Québécois ».

« L'avenir de la compagnie ne sera pas compromis. Je n'ai jamais mentionné qu'elle déménagerait. Il y a eu beaucoup d'interprétation là-dessus », a-t-il soutenu lors d'un point de presse.

Le président de Bombardier a également tenu à préciser le contexte de sa fameuse déclaration sur la petite usine du Québec. « Je parlais de l'industrie aéronautique. La compétition est difficile. C'est plus facile si on a un grand marché. En Hollande, on a un de nos clients, il a de la difficulté à se développer, il n'y a pas de marché. Dans un Québec séparé, le marché serait moindre et on a besoin du support à l'exportation que nous offre le Canada. Il y a des institutions que nous n'avons pas. »

Quelques minutes auparavant, devant 550 membres de la Chambre de commerce de Sainte-Foy, M. Beaudoin s'est défendu de « cracher sur les Québécois », relevant l'accusation lancée il y a quelques jours par Jacques Parizeau.

Pour appuyer sa défense, il s'est attardé aux difficultés et heureux moments de l'histoire de Bombardier. « En 1973, voyant venir les difficultés dans le marché de la motoneige, nous aurions pu vendre notre entreprise à des étrangers comme tant d'autres l'ont fait. Nous au-

rons pu en 1974 fermer notre usine Moto-Ski de La Pocatière qui n'avait plus sa raison d'être avec la baisse du marché. »

« Nous avons pris des risques en nous lançant dans la fabrication des voitures du métro de Montréal. Nous avons reconverti l'usine de La Pocatière. Depuis, nous y avons fabriqué quelque 3000 wagons. »

« Nous avons consolidé la fabrication de la motoneige à Valcourt, ce qui nous a permis de sauver la majorité de nos emplois. À l'époque, des conseillers financiers nous suggéraient de vendre cette partie de notre entreprise afin de consacrer nos ressources à des domaines prometteurs. »

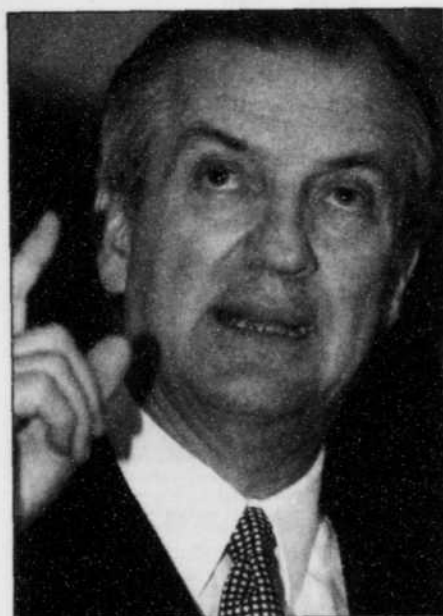
« Et qu'avons nous fait de Canadair après l'avoir acquise en 1986? Nous avons obtenu de nouveaux contrats de fabrication, nous avons développé le Regional Jet, nous avons réinvesti pour assurer l'avenir de l'avion d'affaires Challenger et de l'avion amphibie de lutte contre les incendies. »

L'historique dressé, Laurent Beaudoin s'est écrié : « Et c'est cela que vous appelez cracher sur les Québécois, M. Parizeau! »

L'ancien résident de la rue Toronto, à Sainte-Foy, a ensuite soutenu que le français et les francophones avaient aujourd'hui trouvé leur place dans les affaires au Québec et au Canada.

Pour appuyer ses dires, il a cité plusieurs noms de Québécois installés à des postes de commandes importants, tels Jean Monty chez Nortel, Jacques Bougie chez Alcan, Yves Landry chez Chrysler Canada, Gilles Ouimet chez Pratt & Whitney et Charles Sirois chez Téléglobe.

« Le Québec n'a jamais été aussi maître de son destin qu'il ne l'est présentement. Et ce ne sont pas des changements aux structures politiques qui vont nous aider à régler les problèmes d'ordre économique auxquels nous sommes confrontés et qui vont nous permettre de créer plus d'emplois. Pourquoi, après 300 ans d'histoire, détruire un pays qui nous a assuré le niveau de vie dont nous jouissons maintenant? Ce serait facile de le détruire mais combien long et difficile d'en construire un autre », a-t-il lancé.



Laurent Beaudoin

Le pays s'en vient



COLLABORATION SPÉCIALE ANDRÉ BÉGU

Gaston Isabel, un retraité de 77 ans des Méchins, n'a pas hésité à afficher ses couleurs dès le printemps en installant sur des piquets ces mots en faveur de la souveraineté du Québec. Se déclarant lui-même un vieux militant du Parti québécois — il a travaillé pour l'organisation de l'ex-ministre Lucien Lessard quand il gagnait sa vie sur la Côte-Nord —, il est confiant de voir son camp l'emporter lundi.

Appel à Chrétien

Les gens d'affaires canadiens ne veulent pas de précipitation pour négocier

JOEL-DENIS BELLAVANCE
Le Soleil

OTTAWA — Les gens d'affaires du reste du Canada ne veulent pas que le premier ministre Jean Chrétien entame des négociations avec Lucien Bouchard immédiatement après un OUI au référendum.

Étant donné l'enjeu, ils recommandent au premier ministre de s'accorder quelque temps de réflexion, de laisser tomber la poussière et de consulter ses homologues provinciaux afin de déterminer la marche à suivre.

Ce temps de réflexion prolongera certes l'incertitude politique qu'ils détestent tant, mais ils estiment qu'il s'agit là du prix à payer afin de s'assurer que le pays ne volera pas en éclats dès le lendemain d'une décision serrée.

« Il faut une période de réflexion. Il faut vraiment comprendre ce que veut dire le vote. Je respecte la légitimité du référendum, mais je ne peux accepter qu'on va briser le pays avec un OUI à 51 %, a déclaré au SOLEIL Thomas D'Aquino, président du Conseil canadien des chefs d'entreprise (CCCE).

De toute façon, a ajouté M. D'Aquino, la constitution canadienne ne permet pas au gouvernement fédéral de modifier seul de fond en comble le fonctionnement du pays.

« Il faudra la participation des autres provinces aussi. Alors, ce ne sera pas une chose simple », a-t-il opiné.

Cela dit, M. D'Aquino a indiqué que les dirigeants d'entreprises du reste du pays sont fort inquiets de la tournure des événements.

Il y a trois semaines à peine, le NON semblait se diriger vers une victoire décisive. Mais depuis que Lucien Bou-

chard dirige de facto les forces du OUI, le vent a changé de direction de façon spectaculaire, à tout le moins dans les sondages.

« Les gens d'affaires sont inquiets quand ils voient les sondages indiquant que la décision ne sera pas très claire, dans un sens ou dans l'autre. Il est très important d'avoir une décision qui donnera un peu plus de clarté à la situation. Nous attendons avec angoisse ce qui va arriver lundi », a-t-il déclaré.

M. D'Aquino et ses collègues du CCCE continuent tout de même de croire que le camp du NON arrivera bon premier au fil d'arrivée le 30 octobre au soir.

Mais si le OUI l'emporte, M. D'Aquino s'est dit convaincu que les marchés financiers vont réagir de manière très négative. « Et cela ne durera pas seulement 24 heures parce que nous n'aurons pas de réponses rapides à savoir ce qu'il va se produire exactement. »

Par contre, si une majorité de Québécois rejettent le projet souverainiste, M. D'Aquino a prédit que le Canada vivra d'importants changements politiques, au même titre qu'il a connu d'importants changements économiques ces 10 dernières années.

« Dire qu'un NON équivaut au statu quo est ridicule. Le défi fiscal est en train de changer le Canada de manière extraordinaire. La décentralisation en cours va donc continuer au cours des prochaines années », a-t-il affirmé.

Il a précisé qu'il n'était pas nécessaire de reprendre la dialogue constitutionnel pour donner suite aux changements que réclame le Québec. D'autant plus que l'on a déjà connu deux échecs constitutionnels douloureux en trois ans.

« Nous pouvons faire des changements plus vites et plus simples sans toucher à la constitution. »



Jean Garon

Garon lie l'avenir de MIL Davie à une victoire du OUI

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

LÉVIS — Jean Garon croit qu'il sera plus facile de trouver un partenaire pour la MIL Davie si le OUI l'emporte.

Devant une trentaine de travailleurs en chômage du chantier maritime venus le rencontrer, le député de Lévis et ministre de l'Éducation a avancé qu'un vote favorable à la souveraineté permettrait au Québec d'établir une politique maritime. Et cette politique maritime, a-t-il laissé entendre, amènera de nouveaux contrats pour les chantiers québécois.

« Après le vote de lundi, la situation pourrait être complètement changée sur le choix du partenaire. Parce que le partenaire qui se dit qu'il va y avoir une politique maritime, je vous dis une affaire, ce n'est plus la même chose sur le plan des avantages et des intérêts. Une politique maritime peut être un atout considérable pour le choix du partenaire », a-t-il répondu à un chômeur.

À son avis, le Canada n'a jamais manifesté d'intérêt pour une politique maritime. « Si le Québec est souverain, il y aura une politique maritime. Des compagnies vont venir s'établir au Québec », a-t-il soutenu.

Se disant déjà assuré de l'appui de plusieurs travailleurs, M. Garon s'est défendu, par ailleurs, de vouloir prendre en otage les ouvriers de la MIL Davie qui sont réduits au chômage et à l'aide sociale. Il a reconnu que le choix du partenaire « a retardé ».

Dans l'immédiat, le ministre s'est engagé à intervenir afin que les travaux de rénovation et de construction de traversiers pour le compte de la Société des traversiers du Québec débutent plus tôt que prévu. Selon le président du syndicat, Richard Gauvin, c'est possible si on ajoute des dessinateurs pour confectionner plus rapidement les plans.

M. Garon a d'autre part déploré le silence de représentants municipaux, d'organismes de développement économique de Bellechasse, Montmagny, des Chutes-de-la-Chaudière et aussi de la Rive-Nord de Québec sur l'avenir de la MIL Davie.

Selon un relevé effectué lors de la construction de frégates pour la marine canadienne, plus de 500 ouvriers du chantier résidaient dans Bellechasse et Montmagny et un groupe aussi nombreux dans les Chutes-de-la-Chaudière et environ 800 autres habitaient des villes de la Rive-Nord.

Un recul demeure toujours possible

Jean Campeau admet qu'un OUI ne fait pas automatiquement la souveraineté

GILBERT LEDUC
Le Soleil

■ QUÉBEC — « Techniquement », le Québec, après un OUI au référendum, pourrait « reculer » et réintégrer le giron fédéral canadien.

C'est l'avis exprimé, hier, par le ministre des Finances du Québec, Jean Campeau, devant une centaine de gens d'affaires de la région de Québec.

« C'est clair qu'avec un vote majoritaire en faveur du OUI, on va faire la souveraineté », a répondu le ministre Campeau à une question d'un homme d'affaires qui lui demandait si le Québec pourrait éventuellement virer son capot de bord si une offre à tout casser de renouvellement du fédéralisme était présentée par le gouvernement fédéral et le reste du Canada.

« Si vous me demandez si l'on pourrait reculer, techniquement, je suis obligé de vous dire oui », a convenu le ministre en soulignant qu'un tel « recul » devra être soumis à l'approbation populaire.

Jean Campeau a expliqué qu'une victoire de l'option souverainiste, lundi, ne rendra pas le Québec « officiellement » souverain. Il ne sera alors que « virtuellement » souverain. « Tant que nous ne sommes partis, nous ne sommes pas

partis. » Ce n'est qu'après la tenue de négociations, qui dureront au plus un an, avec le Canada sur un partenariat économique et politique et la proclamation de la souveraineté par l'Assemblée nationale, que le Québec deviendra « officiellement » un pays.

Jean Campeau doute que le Québec revienne sur sa décision s'il choisit, lundi, le pays du Québec. « Nommez-moi un pays qui, après avoir acquis sa souveraineté, a décidé d'y renoncer et de retourner en arrière? ».

PAS DE TRANSACTION POUR SAUVER LE HUARD

Par ailleurs, le ministre des Finances a fermement démenti l'information publiée hier dans le quotidien *The Globe and Mail*, soutenant que le gouvernement du Québec était intervenu sur le marché des changes, mardi, pour stopper la chute du dollar canadien en transformant 500 millions \$ US en dol-

lars canadiens.

Selon le journal torontois, Québec aurait transigé en vue de permettre une stabilisation du huard qui, la veille, avait dégringolé à 72,99 cents US, et ainsi rassurer l'électorat québécois à quelques jours du rendez-vous référendaire. On sait que le gouvernement péquiste veut garder la monnaie canadienne advenant son accession à la souveraineté.

L'article publié en manchette du quotidien signalait également des interventions sur le marché de la part d'Hydro-Québec et de la Caisse de dépôt et de placement du Québec. Il appert qu'Hydro-Québec, selon nos informations, n'aurait transigé, mardi, que pour une somme de 50 millions \$, des « peanuts » dans cet univers des transactions monétaires. À la Caisse de dépôt, mardi aura été une journée comme une autre, laisse entendre l'un de ses porte-parole, Kevin Dougherty.



Jean Campeau

« Ce n'est pas la vocation du gouvernement du Québec et de ses institutions de supporter le dollar canadien sur le marché des changes mais plutôt celle de la Banque du Canada », a déclaré le ministre Campeau qui demande une rétraction du *The Globe and Mail*.

Économiste en chef à la Confédération des caisses populaires Desjardins, Gilles Soucy doute de la capacité du gouvernement du Québec et de ses institutions de renverser un quelconque mouvement temporaire de baisse du dollar canadien comme celui qui a secoué le huard, pendant quelques heures, au début de la semaine. « Ce n'est pas un petit 500 millions, comme le soutient le journal, qui va changer quoique ce soit. »

Il a donc « peine à croire » que c'est une intervention, concertée ou pas, du Québec qui a provoqué l'accalmie sur les marchés boursiers canadiens.

Le « mérite » revient plutôt aux interventions de la Banque du Canada et de sa réserve de quelque 20 milliards \$, à l'augmentation des taux d'intérêt qui a amené de nouveaux fonds au moulin et à la tendance générale, notée depuis l'été, de l'accroissement de la valeur du dollar canadien.

RÉFÉRENDUM 95

Le Canada n'aura d'autre choix que de négocier selon Landry

FRANÇOIS POULIOT
Le Soleil

QUÉBEC — Le vice-premier ministre Bernard Landry a soutenu hier que le Canada n'aurait vraisemblablement pas le choix de négocier une entente de partenariat avec le Québec, sinon, les États-Unis pourraient également remettre en question les avantages qu'ils lui ont consentis dans l'ALENA.

« Il y a dans le traité une disposition qui permet aux pays signataires de demander compensation, si l'un d'entre eux posait des gestes susceptibles d'affecter l'équilibre des concessions et de causer ainsi un préjudice aux autres signataires. Si le Canada mettait des barrières douanières le long de l'Outaouais, les États-Unis et le Mexique pourraient se plaindre de leur accès à l'espace économique canadien a été réduit, puisqu'ils feraient face à deux marchés séparés, l'un de sept et l'autre de 23 millions de consommateurs.

Si cette éventualité devait se concrétiser, ce n'est pas seulement contre le Québec que nos partenaires se tour-

neraient pour obtenir des concessions, mais également contre le Canada », a indiqué M. Landry.

Le ministre des Affaires internationales répondait ainsi au ministre fédéral des Finances, Paul Martin, qui avait indiqué la semaine dernière que le Canada ne voudrait pas négocier une entente avec le Québec de crainte de voir les Américains insister pour être partie à la table des négociations.

M. Landry affirme que la formule partenariale proposée au reste du Canada est compatible avec le maintien du Québec dans l'ALENA.

« La clause d'accession du traité prévoit qu'il est possible que, parmi ses membres, des pays concluent des ententes particulières dont les avantages ne bénéficient qu'aux pays signataires. Cette disposition a été incluse spécialement pour permettre à des groupes de pays d'adhérer à l'ALENA, tout en maintenant entre eux une intégration économique plus poussée », a-t-il précisé.

À ceux qui prétendent qu'avant d'accepter le maintien du Québec dans l'accord de libre-échange, les États-Unis remettraient en question

plusieurs politiques provinciales, Bernard Landry répond que celles-ci ont déjà été examinées à la loupe par les États-Unis, à l'occasion des enquêtes en droits compensateurs qui ont été menées.

Il ajoute que le rôle de la Caisse de Dépôt et Placement n'a jamais été remis en cause, que les tarifs et contrats controversés d'Hydro-Québec ont été jugés conformes dans l'enquête sur les exportations de magnésium et que c'est le fédéral qui est responsable du conflit du bois d'oeuvre, parce qu'il joue la carte de la moyenne des données nationales pour protéger la Colombie-Britannique.

Lorsqu'on lui fait remarquer qu'il s'agit là de décisions arbitraires dans le cadre de l'accord et que, ce qui est redouté, c'est plutôt le protectionnisme du Congrès lors de l'admission d'un nouveau pays, il répond : « Le Québec est le huitième partenaire commercial des États-Unis.

« C'est grâce à lui qu'il y a eu un accord avec le Canada. Et les Américains savent qu'une des règles du droit international, c'est la non-discrimination », ajoute-t-il.

SONDAGE GALLUP

Seulement 23 % des Français au courant

FRANÇOIS POULIOT
Le Soleil

QUÉBEC — Cousins, mais cousins de loin... Seulement 23% des Français sont au courant que le Québec tiendra bientôt un référendum pour décider de son avenir au sein de la fédération canadienne.

C'est ce qui se dégage d'un sondage Gallup, réalisé entre le 4 et le 22 octobre auprès de 4384 résidents américains, britanniques, canadiens et français.

Les Français sont ceux qui sont le moins au courant de la tenue de la consultation. 29% des Britanniques en sont informés, 36% des Américains et 94% des Canadiens. Cinq pour cent des citoyens du Québec ne savent pas qu'ils sont appelés aux urnes!

Au pays, curieusement les Canadiens anglais sont plus intéressés par le vote que les Québécois eux-mêmes. 80% d'entre eux sont très intéressés ou assez intéressés alors que la proportion est de 71% chez les Québécois.

Chez les Français, 56% sont favorables à l'indépendance, contre 15% qui

s'y opposent. 29% n'ont pas d'opinion. Les Américains sont de leur côté opposés à la séparation dans une proportion de 43 contre 16. 41% sont indécis.

En Grande-Bretagne, 21% voteraient OUI, 16% voteraient NON et 63% ne savent pas.

LE CANADA ET L'ACCORD

Il est également intéressant de constater que les nations étrangères et le reste du Canada estiment que le Québec ne pourrait pas accéder à la souveraineté si les autres provinces sont en désaccord.

70% des Français ne croient pas que le reste du Canada devra être d'accord avec les termes de la séparation pour que le Québec soit reconnu internationalement.

Cette proportion est de 67% aux États-Unis, 47% en Grande-Bretagne et 65% ailleurs au pays.

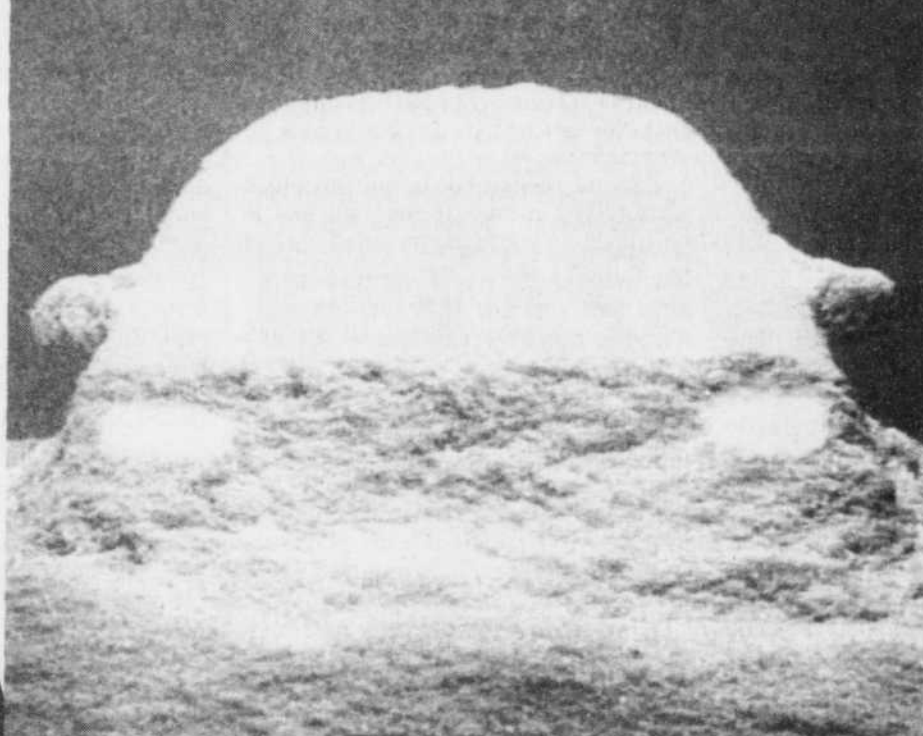
Dans la province de Québec, 45% des personnes interrogées croient qu'un simple vote majoritaire est suffisant, contre 40% qui ne partagent pas cet avis.

CHRYSLER ★ PLYMOUTH ★ DODGE ★ CAMIONS DODGE ★ JEEP ★ EAGLE

L'HIVER, C'EST DUR SUR LE SYSTÈME.



ET ENCORE PLUS SUR CELUI DE VOTRE VOITURE.



Les grosses chaleurs de l'été affectent considérablement votre système de refroidissement. C'est pourquoi il est temps de profiter de notre service Cinq étoiles et vous assurer ainsi que votre véhicule Chrysler soit prêt pour les temps froids qui arrivent. N'attendez pas! Pour conduire, cet hiver, en toute quiétude, appelez votre concessionnaire Chrysler et fixez un rendez-vous à l'heure qui vous conviendra le mieux.

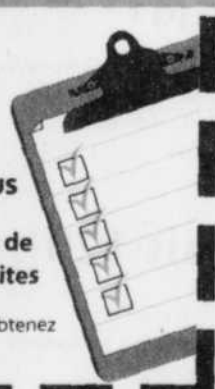
MISE AU POINT DU SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT

SEULEMENT **69,99\$***

TAXES EN SUS

Comprend : Le rinçage et la vidange du système de refroidissement • Jusqu'à 4 litres d'antigel/liquide de refroidissement Mopar Premium** • La vérification du bouchon de radiateur, des courroies et des durites

* L'offre se termine le 30 décembre 1995. S'applique à la plupart des véhicules Chrysler Canada. ** Lorsque requis, pour 5 \$ de plus, obtenez jusqu'à 8 litres d'antigel/liquide de refroidissement. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre.



SERVICE CINQ ÉTOILES

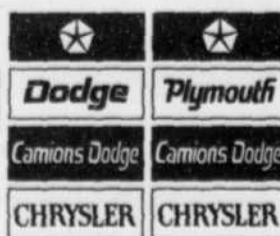
★ CHRYSLER



★ Techniciens formés par Chrysler ★ Pièces de rechange Mopar ★ Service et commodité
★ Attention et courtoisie ★ Prix concurrentiels



PERSONNE NE CONNAÎT MIEUX VOTRE VÉHICULE CHRYSLER
QUE VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER.



RÉFÉRENDUM 95

Le renouveau fédéral passe par la formation professionnelle

Le sénateur Rivest presse Chrétien d'agir

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

■ QUÉBEC — Si Jean Chrétien veut prouver que le fédéralisme canadien peut se renouveler, il doit remettre, dès le lendemain du référendum, le dossier de la formation professionnelle à Québec.

C'est la suggestion faite par le sénateur Jean-Claude Rivest, lors d'une sortie publique, hier, à Sainte-Foy.

En entrevue, M. Rivest, ex-député du Parti libéral du Québec, s'est dit d'avis que le premier ministre canadien s'est montré ouvert à une telle idée, mardi, lors du rassemblement du «NON», à Verdun, dans la région de Montréal. M. Chrétien a affirmé vouloir éliminer les chevauchements, ajoutant que toutes les options au changement seraient ouvertes, «y compris les voies administratives et constitutionnelles».

«M. Chrétien a établi le principe. Mais, a regretté M. Rivest, il n'a pas nommé la chose.»

«L'exemple le plus urgent à régler (en termes de chevauchements à éli-

miner), a-t-il expliqué, c'est la formation professionnelle. Il y a des programmes, de la duplication, des sommes d'argent considérables en jeu.»

M. le sénateur a rappelé que libéraux et péquistes s'entendent d'ailleurs pour placer ce secteur dans le champ de compétence du Québec. Il a écarté la suggestion que M. Chrétien devrait en faire un engagement «parce que ça ressemblerait à un lapin qu'on sort du chapeau».

M. Rivest a, par ailleurs, livré son discours dans des circonstances difficiles, hier, au Centre de formation professionnelle St-Exupéry. Monté sur une toute petite estrade, planté au milieu de la cafétéria, il a fait son allocution dans le brouhaha des dîneurs,

avec un système de son «intermittent». Une seule personne lui a posé des questions, une partisane du «OUI» dont LE SOLEIL n'a pu obtenir le nom.

«C'est toujours infernal, a-t-il grimaqué. Les cafétérias, j'hais ça», a-t-il dit, soulignant que quelle que soit l'option, l'accueil est toujours quelconque.

Imaginez-vous que ce sentiment est partagé par ceux qui entendent les discours. «Je suis pas tellement intéressée, a laissé tomber Caroline Guillemette, une étudiante âgée de 19 ans, assise avec ses cahiers à la cafétéria. Il me dérange un peu dans mes études, dit celle qui pourtant votera NON. Sur-tout que c'est la deuxième fois qu'on vient», le OUI ayant fait son *pitch* la semaine passée.

Marie-France Audet, âgée de 18 ans, votera, elle, pour le OUI. Elle n'était cependant pas plus intéressée au discours. «Un sénateur! Voyons, ça ne nous ressemble pas plus. C'est inaccessible.»

«Les Cris ne partiront pas»



Les 4849 Cris du Québec qui ont exercé, mardi, leur droit de vote ont choisi à 96,3 % de demeurer dans le Canada, eux et leur territoire, en cas d'une victoire du OUI au référendum du Québec. Le taux de participation a été de 77 %, a annoncé hier Matthew Coon Come, chef du Grand conseil des cris du Québec. La question était la suivante: «Consentez-vous à ce que, advenant un OUI au référendum du Québec, le gouvernement du Québec retire les Cris de la Baie James et le territoire traditionnel cri du Canada?» «Nous ne donnons pas notre consentement pour nous séparer du Canada. Le message est clair. Nous les Cris avons le droit de déterminer librement notre statut politique», a fait valoir Matthew Coon Come. «Les Cris ont parlé: «Nous ne partons pas», a-t-il ajouté. Le grand chef a promis de résister en utilisant les tribunaux.

Bouchard sème la joie dans une taverne

KATIA GAGNON
Presse canadienne

MONTREAL — Les clients de la taverne Magnan s'attendaient à un bon spectacle, hier après-midi, en venant voir Lucien Bouchard croiser le fer avec l'animateur Gilles Proulx. Ils en ont eu pour leur argent: à la grande joie de la majorité de l'auditoire, le chef du Bloc a littéralement passé le premier ministre Jean Chrétien à la moulinette.

L'enregistrement de l'émission de Gilles Proulx était en effet fort court hier après-midi: il n'y avait pas une seule place libre à la brasserie, où les clients, en grande majorité gagnés à la cause souverainiste, dégustaient une bière en attendant «Lucien».

«Moi, je veux lui demander un bec», lançait une dame, qui a effectivement eu droit, les joues empourprées, à une accolade du chef du Bloc. Entre deux bouchées de club sandwich, M. Bouchard a ravi son auditoire en criblant de flèches sa cible favorite: Jean Chrétien.

Faisant allusion à une éventuelle reconnaissance de la société distincte évoquée la veille par le premier ministre, il s'est insurgé contre celui «qui vient manger toutes les poules dans le poulailler. Là, il nous dit: j'arrête de manger les poules. Et il en reste une belle petite, toute fraîche, et il nous dit qu'il ne la mangera pas? Personne ne va le croire.»

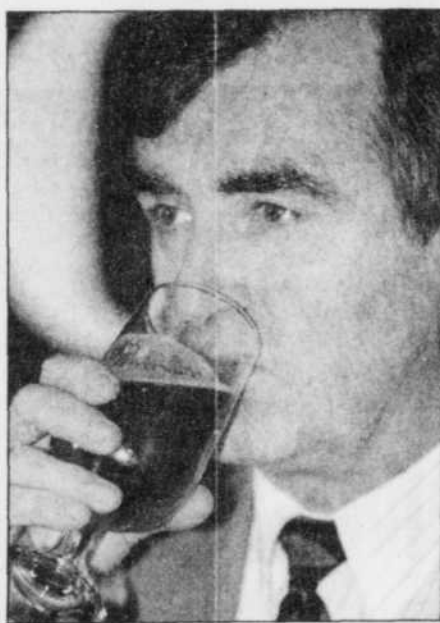
Ce que le premier ministre a promis mardi — qu'aucun changement constitutionnel ne s'effectuerait sans le consentement du Québec —, c'est de «l'eau de vaisselle, tranche Lucien Bouchard. C'est trop peu, trop tard».

M. Chrétien a eu son NON en 1980, ajoute-t-il, «deux fois en une génération, c'est une fois de trop».

M. Bouchard a également réagi à plusieurs interventions de la salle, mais, les courageux se faisant rares au micro du NON, peu de gens ont répondu à l'invitation de Gilles Proulx de «poser des questions cochonnes» à M. Bouchard. Certaines interventions de défenseurs du fédéralisme ont même été totalement étouffées sous les huées de l'assistance. «Vous voyez comment les Québécois sont: ils ne respectent pas les autres», a lancé l'un d'eux, qui a bien manqué provoquer une altercation avec deux tenants de la souveraineté dont le repas avait visiblement été copieusement arrosé.

Pas une seule fois, le chef du Bloc n'a perdu son calme, malgré le caractère plutôt chaotique de l'événement. Il semblait toutefois fatigué, au milieu d'une journée très chargée, qui avait débuté à la table éditoriale du *Devoir* et qui se terminait, hier soir, par un grand rassemblement souverainiste.

M. Bouchard s'est dit prêt à affronter le premier ministre fédéral dans un débat radiophonique, une proposition du



Lucien Bouchard à la taverne Magnan.

réseau Radiomédia. Il importe de confronter, dit-il, «celui qui veut devenir le maître de l'avenir du Québec, qui demande qu'on lui donne un chèque en blanc sur l'avenir du Québec».

Le chef du Bloc a également répondu du tac au tac aux questions de l'exubérant Gilles Proulx, qui l'a par exemple cuisiné sur la question des prestataires de bien-être social.

«On est un peuple de menteurs, de braconniers», a lancé M. Proulx, invitant les souverainistes à adopter une politique semblable à celle de la Suisse, qui limite à un an l'assistance publique.

«Le modèle suisse, c'est pas une affaire qui me réveille la nuit», a répliqué le chef du Bloc, accusant l'animateur d'avoir un raisonnement «à la Ralph Klein».

EN BREF

Ingénieurs de l'État pour le OUI

L'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec accorde son appui au camp du OUI. Le syndicat estime que la souveraineté «nous assure d'un gouvernement qui nous ressemble». L'Association y voit le moyen d'éliminer les doublons, d'établir nos propres priorités et de contrôler des politiques dans les domaines de la main-d'œuvre et de la recherche et développement.

Inquiétude en Outaouais

De l'aveu même des responsables régionaux, l'inquiétude est presque palpable chez les tenants du NON en Outaouais. Les derniers sondages ont jeté une douche froide sur les militants de la base. «Depuis dimanche, les gens sont nerveux, ils craignent les conséquences d'un OUI», explique Norm Mac Millan, député libéral de Papineau. Son collègue Robert LeSage, qui représente la circonscription de Hull, a fait les mêmes constatations. Toutefois, pas question de peser sur le bouton de panique d'ici la fin de la campagne. Néanmoins, Norm Mac Millan note que les militants veulent faire quelque chose. «Tout le monde veut faire des marches», dit-il. Mais, selon lui, il est maintenant presque trop tard. Organiser des activités publiques cette fin de semaine aura peu d'impact. (PC)

Transfert de dollars en Ontario

Certaines personnes craignent tellement la victoire du OUI au référendum qu'elles transfèrent leur compte de banque du Québec à une banque de l'Ontario. On est toutefois bien loin d'un «exode monétaire» vers l'Ontario, ou encore de vider les coffres du Québec, bien que dans les centres financiers québécois, on admet qu'une partie de la clientèle est sur le qui-vive. «Certains ont transféré leur compte à une succursale ontarienne mais il s'agit d'un petit nombre de clients. Selon nos évaluations, nous constatons que les gens attendent plutôt le résultat de lundi soir avant d'agir», a dit la porte-parole de la Banque de Montréal au Québec, Suzanne Michaud. Par contre, son homologue de la Banque de Montréal à Toronto, Joe Barbera, affirme qu'il y a de plus en plus de transferts de compte du Québec à l'Ontario. (PC)

Mauvaise langue, mauvaise chaîne?

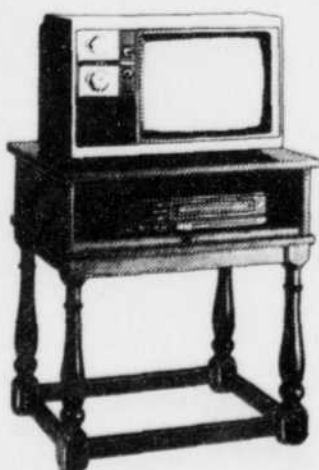
Hier soir, la télévision bilingue de TV-Ontario a voulu diffuser les discours de Jean Chrétien et de Lucien Bouchard. Mais un problème technique est survenu: la section anglaise de TVO a reçu la version française du discours de M. Chrétien, tandis que la section française s'est retrouvée avec la version anglaise du discours de M. Bouchard. Les Ontariens qui synthonisaient TVO hier ont donc entendu leur premier ministre en français et M. Bouchard en anglais... (PC)

solde divertissant

Rabais 150 \$
499 \$ Cour. 649 \$

Meuble audio/vidéo

Fini acajou, il est doté de portes à logement latéral. Accepte un téléviseur de 28 po maximum, et un magnétoscope. 37 po h x 33 1/2 po l x 20 po p



Rabais 120 \$
229 \$ Cour. 349 \$

Meuble champêtre, à téléviseur

Un style classique, d'une utilité contemporaine. Doté d'une tablette coulissante pour magnétoscope et d'une découpe arrière destinée aux cordons, il est fini bois fruitier. Jusqu'à épuisement des stocks. 26 po h x 23 po l x 19 po p



Rabais 20 \$
49 \$ Cour. 69 \$

Coffret à télécommandes

Ce coffret, doublé de feutrine verte, accepte jusqu'à trois télécommandes et des piles de rechange. 17 po h x 9 po l x 12 1/2 po p

En vedette: rabais de 40 % et plus sur nos gravures et miroirs dernière chance.

Demandez notre nouveau catalogue de Noël! Nous acceptons MasterCard, Visa, American Express et les cartes de débit.

Les Galeries de la Capitale 624-0805
Place Ste-Foy 651-7664

La
Compagnie
Bombay



**AUCUNE TAXE
JUSQU'AU
RÉFÉRENDUM**

**Se terminant
le dimanche
29 octobre,
17 heures.**

*Cette offre est
valable aussi pour
la boutique Rodier.

BOUTIQUE

Danielle Morali

Place Ste-Foy, 659-9141 (La boutique est ouverte le dimanche)

INCESTE ET BESTIALITÉ

Sentence
exemplaire

Une sentence d'emprisonnement de 12 ans et demi a été imposée, hier, à Montréal, à un père de famille de 38 ans, du quartier Pointe-Saint-Charles, trouvé coupable de bestialité, d'inceste et d'avoir agressé sexuellement ses cinq enfants sur une période de six ans. Le juge Jean Sirois, de la cour du Québec, a ainsi rendu l'une des plus lourdes sentences jamais imposées au Québec pour des cas de ce genre. L'accusé ayant déjà purgé l'équivalent de 32 mois de prison, il écope donc de dix années additionnelles de pénitencier. Le juge a insisté sur la nécessité de rendre une sentence exemplaire qui soit dissuasive et reflète la réprobation de la société face à des comportements sexuels aussi déviants. La couronne, qui réclamait 15 ans de prison, s'est dite satisfaite surtout du fait que le juge a refusé de se faire plus clément sous prétexte que l'agresseur avait lui-même été victime de ses parents dans sa jeunesse. (PC)

ALCAN

Des mois pour
redémarrer

Il faudra de sept à 10 mois pour assurer le redémarrage des cuves de production d'aluminium de l'usine de Laterrière, au Saguenay, à la suite du conflit de travail qui a récemment paralysé les installations d'Alcan, a indiqué mardi le président du Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida (SNEAA/FSSA), Jean-Marc Crevier. Cette longue durée s'explique en partie par le fait que la technologie d'électrolyse (cuves pré-cuites) est avant-gardiste et nécessite, lors d'une mise en activité, plus d'ajustements que pour les autres cuves de production, dont les Soderberg. M. Crevier a indiqué par ailleurs qu'à Laterrière, au Centre de recherche et de développement Arvida de même qu'à l'usine Guillaume-Tremblay, tout le monde était de retour au travail. À l'usine Arvida, à

Jonquière, les gens sont aussi de retour sauf les opérateurs des centres de coulée, ceux-ci devant toutefois être à leur poste ces jours-ci. (PC)

L'heure normale

À 2h du matin le 29 octobre, nous reviendrons à l'heure normale de l'Est. La Régie des alcools, des courses et des jeux informe donc la population que les bars et les restaurants bénéficieront d'une heure additionnelle de vente de boissons alcooliques jusqu'à 3h, il sera en réalité 2h. D'autre part, la Loi sur les permis d'alcool permet la vente et la consommation de boissons alcooliques le 30 octobre, journée du référendum. (PC)

Bang & Olufsen
Technologie de l'an 2000

Le design distingue évidemment Bang & Olufsen des autres fabricants. Mais en vérité, les éléments de différenciation sont la qualité des composants, la maîtrise de la technologie, l'originalité des solutions et l'ingéniosité des concepts. Quand vous achetez Bang & Olufsen, vous payez les performances supérieures et les possibilités innombrables des systèmes. Le design, c'est un cadeau!

À partir de **1999\$**

QUÉBEC, 840, Boulevard
QUÉBEC, 2, Saint-Jean
QUÉBEC, 600, Belvédère
STE-FOY, P. de la cité
LÉVIS, 170, rue Kennedy

627-0840
524-8431
687-4545
656-4535
833-9636

La clef de sol
ET SES MARCHANDS AFFILIÉS

MAURICE « MOM » BOUCHER

Un Hell's se rend

Maurice « Mom » Boucher, un membre des Hell's Angels recherché depuis plusieurs jours relativement à une affaire de complot pour voies de fait, s'est rendu en fin d'après-midi, hier, à l'escouade policière Carcajou formée pour lutter contre les bandes de motards. Boucher, 42 ans, était accompagné de son avocat, Me Léo-René Maranda. Il doit comparaître aujourd'hui au palais de justice de Montréal pour répondre à des accusations de complot pour voies de fait portées à la suite d'une agression survenue, rue Saint-Laurent, à Montréal, le 23 septembre. Un avocat, Me Gilles Daudelin, a dit avoir appris que la couronne s'objectera à la remise en liberté de Boucher. Mais la défense entend utiliser la Charte des droits pour obtenir sa libération provisoire. (PC)

BPC DE MANIC 2

Retard de trois mois

La destruction des BPC entreposés à Manic 2 sur la Côte-Nord sera retardée de trois mois, ce qui reportera le début de l'opération à la mi-mars. Le ministère québécois de l'Environnement a exigé de la firme Cintec, chargée de l'élimination des matières contaminées, certaines corrections mineures et des précisions, notamment en ce qui concerne les mesures d'urgence. (PC)

HEUREUSEMENT
IL Y A M. LESSARD

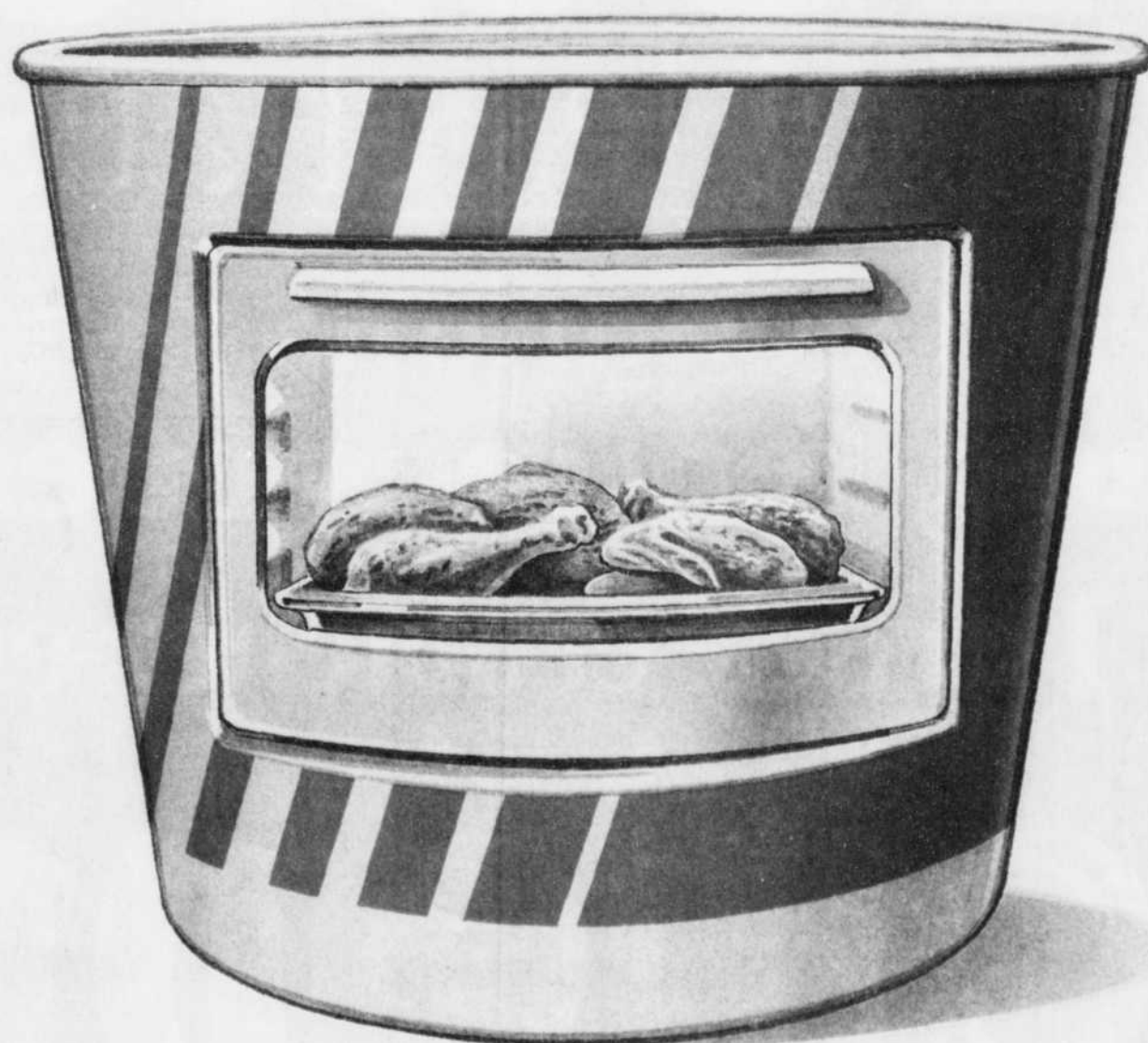
Pour ses ateliers recommandés par le CAA.
Ses techniciens totalisent 158 années d'expérience.
Le premier concessionnaire Hyundai à Québec.

accent
1996

Elle est arrivée!
9995\$



ÇA SE PEUT PAS !



DU POULET RÔTI CHEZ KENTUCKY !

De tendres morceaux de poulet délicieusement marinés, assaisonnés avec soin et rôtis au four à la perfection. Et pour un temps limité, un repas de deux morceaux de poulet rôti, vous est offert à seulement

3.49\$
dans les succursales participantes.

PFK



Bon à s'en lécher les doigts

DÉCENTRALISATION D'ACTIVITÉS VERS LES MUNICIPALITÉS

Le SFPQ promet la guerre au gouvernement du Québec

GILBERT LEDUC
Le Soleil

■ QUÉBEC—Selon le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), le mouvement de décentralisation enclenché par le gouvernement du Parti québécois, qui s'accélénera advenant l'accession du Québec à la souveraineté, menace directement les emplois des syndiqués de l'administration publique et risque également d'affecter le droit des contribuables d'obtenir des services de qualité.

À quelques jours du scrutin référendaire, la présidente générale du SFPQ, Danielle-Maude Gosselin, a promis la guerre au gouvernement de Jacques Parizeau si les modalités d'application de la décentralisation d'activités gouvernementales vers les régions et les municipalités ne sont pas révisées, notamment.

Le SFPQ désapprouve l'accord de principe, intervenu le 11 octobre, entre le ministère des Affaires municipales, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et l'Union des municipalités régionales de comté (UMRCQ) au

sujet du transfert d'une liste de responsabilités totalisant 115 millions \$, dont l'entretien des routes collectrices, l'inspection des aliments et l'émission de permis pour la vente au détail et les restaurants et le contrôle des eaux de baignade.

Au nom des contribuables, le syndicat s'inquiète de la façon dont le monde municipal sera en mesure de fournir des services de qualité à la population. « La qualité des services et de l'efficacité de la fonction publique ne nous semble pas assurée quand, par exemple, pour des fins financières,

Québec et les unions de municipalités se mettent d'accord pour réduire le niveau des contrôles dans des domaines aussi névralgiques que l'environnement et de la sécurité publique», signale Mme Gosselin.

Au SFPQ, on rappelle qu'il y a quelques années, le ministère de l'Environnement avait confié aux municipalités la responsabilité de vérifier la qualité des eaux de baignade. L'expérience n'avait pas duré un été. Les résultats furent désastreux. Les villes n'avaient pas tous les mêmes moyens pour contrôler la qualité des eaux de baignade. Des plages qui auraient dû être fermées sont restées ouvertes au grand risque de la santé des baigneurs.

Le syndicat, qui représente 40 000



*Danielle-Maude
Gosselin*

fonctionnaires, craint également pour l'emploi de ses membres. On se rappelle de la réforme de l'ancien ministre des Affaires municipales, Claude Ryan, qui avait laissé sur le carreau des centaines d'employés saisonniers du ministère des Transports. Plutôt que d'embaucher ces travailleurs, les villes, qui venaient de faire confier l'entretien du réseau routier municipal, s'en remirent plutôt à la sous-traitance.

« La déclaration faite par la présidente de l'UMRCQ, Jacinthe B. Simard, à l'issue du dernier congrès de cette organisation, à l'effet que les négociations avec l'État portaient sur le transfert des responsabilités et des ressources financières, mais pas sur le transfert des ressources humaines, laisse songeur », affirme Danielle-Maude Gosselin en soulignant que les villes n'en veulent pas des fonctionnaires provinciaux.

La présidente générale du SFPQ attend de pied ferme les conclusions d'un comité mis sur pied par les ministres Louise Harel (Emploi) et Guy Chevrette (Affaires municipales), qui passe au crible le Code du travail et, notamment les articles 45 et 46 qui assurent aux employés syndiqués de conserver leur emploi lors d'un changement d'employeur.

La demande de révision de ces articles du Code du travail est venue du monde municipal.

« Le SFPQ espère que la position gouvernementale qui prévaudra en matière de relations de travail sera celle qui préconise le main-

tien des dispositions actuelles du Code du travail. Toute autre avenue risquerait d'entraîner une opposition syndicale systématique aux gestes de décentralisation et la mobilisation du mouvement syndical québécois », prévient Mme Gosselin.

Le syndicat craint aussi pour le maintien de l'emploi de ses membres

SEARS

Attendez-vous à plus

Lundi, mardi, mercredi

**PROLONGÉE
JUSQU'À SAMEDI!**

Toute la mode* et les chaussures

à prix courants pour
hommes, femmes et enfants

Achetez 1 article et obtenez-en un 2^e à

moitié prix

Le 2^e article doit être de valeur égale ou moindre

Le 2^e article doit être de valeur égale ou moindre

Prix en vigueur jusqu'au samedi 28 octobre 1995, dans la limite des stocks disponibles.

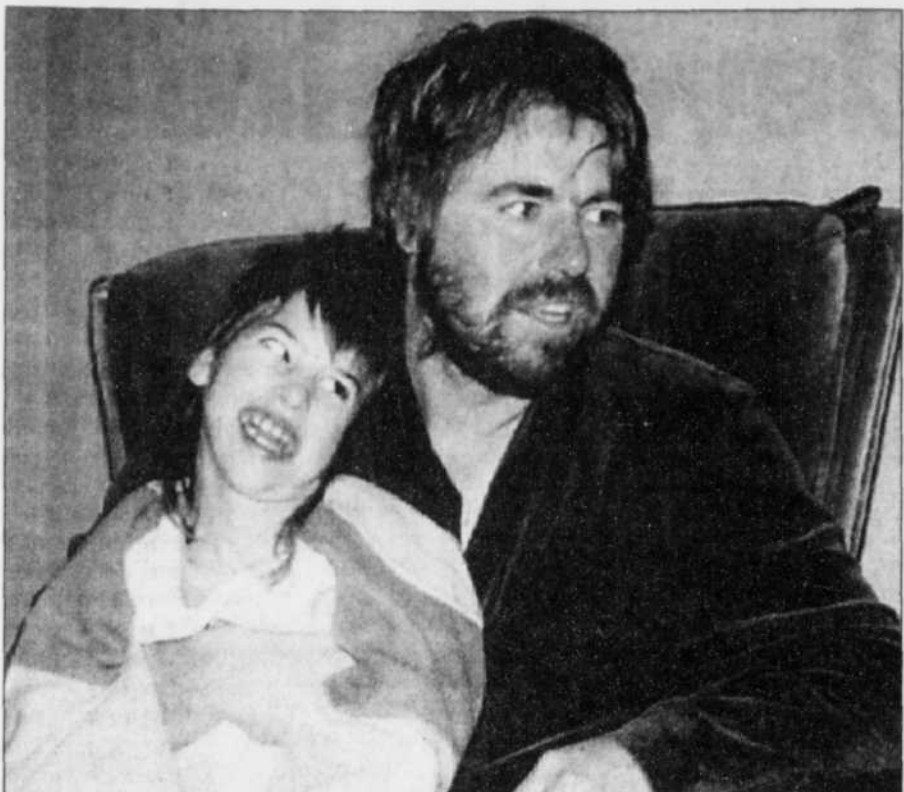
SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions "Ord." ou "Étai" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. **Région de Montréal:** Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Deux-Montagnes: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. **Région de Québec:** Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Victoriaville-Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges-de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1995, Sears Canada Inc.

Tous les articles, couleurs ou tailles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

Nouveau procès réclamé



L'avocat de Robert Latimer réclame un nouveau procès pour son client après qu'il eut été révélé que des membres du jury avaient été interrogés par des policiers sur leur opinion à propos de l'euthanasie, avant la tenue du premier procès. Robert Latimer, un fermier de la Saskatchewan, avait été reconnu coupable l'année dernière de meurtre au second degré pour la mort de sa fille Tracy, lourdement handicapée. Les révélations faites hier par le ministère de la Justice de la Saskatchewan offrent de nouveaux arguments à M. Latimer pour porter sa condamnation en appel, de l'avis du sous-ministre de la Justice de cette province, Brent Cotter. Une photo d'archives montre ici Latimer avec sa fille Tracy.

Le gouvernement ontarien nie vouloir démanteler le réseau

■ TORONTO (PC) — Le ministre des Services sociaux de l'Ontario a fermement nié, hier matin, qu'il soit sur le point de démanteler le système d'assistance financière de sa province en congédiant 6800 travailleurs sociaux.

M. David Tsubouchi a qualifié de « totalement infondé et irresponsable » un reportage en ce sens publié par le quotidien Toronto Star.

Dans son édition d'hier, le journal affirmait que l'Ontario a l'intention de démanteler littéralement son système d'assistance sociale en fermant ses nombreux bureaux à travers la province, en mettant à pied des milliers de travailleurs sociaux et en cédant aux villes la tâche de secourir les démunis.

Selon le Toronto Star, le plan du gouvernement prévoit la mise à pied de 6800 fonctionnaires du ministère des Services sociaux et communautaires. En plus, il mettra fin aux programmes en vertu desquels des secours financiers sont remis directement aux mains de certains nécessiteux de l'Ontario.

Par ailleurs, le ministre des Services sociaux, David Tsubouchi, aurait approuvé les grandes lignes du plan gouvernemental, en collaboration avec les hauts fonctionnaires du bureau du premier ministre, Mike Harris.

Un nouveau directeur a été embauché avec mandat d'appliquer ce plan et les bureaucrates devront pour leur part remettre un plan détaillé au conseil des ministres dès janvier prochain.

Une législation idoine sera présentée au printemps prochain à Queen's Park, et les postes de fonctionnaires aux services sociaux seront éliminés au cours de l'année financière 1996-97.

Selon le journal torontois, le gouvernement ontarien a aussi l'intention d'abolir une catégorie d'assistés sociaux, soit quelque 160 000 handicapés et personnes âgées qui reçoivent une aide financière directe, tout en créant un nouveau programme à leur endroit au ministère de la Santé; de fermer les bureaux d'aide sociale à travers la province et transférer environ 150 000 personnes monoparentales à un nouveau programme administré par le ministère des Finances; de forcer les municipalités à assumer seules la responsabilité de l'aide so-

ciale générale en vertu d'une nouvelle forme de financement; et d'éliminer 6800 postes de fonctionnaires à travers la province.

LA RÉSISTANCE

Par ailleurs, puisque Mike Harris les ignore, les assistés sociaux iront perturber les commerces et les épiceries pour se faire entendre, ont fait savoir hier les leaders antipauvreté de l'Ontario.

Lors d'une manifestation qui a attiré 300 assistés sociaux à Queen's Park, M. John Clarke, le leader de la Coalition ontarienne de lutte contre la pauvreté, a dévoilé que le mouvement antipauvreté recourrait dorénavant à de nouvelles tactiques de protestation contre le gouvernement Harris.

« Nous allons envahir les supermarchés pour réclamer des rabais de 21,6%; nous allons nous rendre par centaines dans des commerces pour demander du travail, a indiqué M. Clarke. L'objectif est de perturber les commerçants à un point tel qu'ils feront eux-mêmes pression sur le gouvernement. C'est un peu comme dans les années 1930, où les pauvres se présentaient à la porte de chics restaurants pour demander à manger. »

EN BREF

SOMALIEN TORTURÉ ET TUÉ
Le soldat libéré

Un ancien soldat du Régiment aéroporté qui avait été reconnu coupable par une cour martiale pour la mort d'un adolescent somalien, a obtenu sa libération sur parole, hier. Elvin Kyle Brown, condamné à cinq ans d'emprisonnement après qu'il eut été reconnu coupable d'homicide involontaire et de torture en 1994, pourra recouvrer sa liberté dès le 16 novembre. Elvin Kyle Brown servait au sein du régiment des Forces armées canadiennes qui avait été dépêché en mission de paix en Somalie en 1992 en 1993. Il était devenu le premier Canadien à être reconnu coupable de torture en vertu d'une loi qui n'avait encore jamais été utilisée. Sa seule réaction, à l'annonce de sa libération, a été de dire « merci ». Les membres du comité de libération sur parole n'ont eu besoin que de 20 minutes de délibérations, après une audience de moins de deux heures. (PC)

SANG CONTAMINÉ
Pas prioritaire

Le haut fonctionnaire responsable de l'approvisionnement en sang a déclaré hier à l'enquête sur le sang contaminé que le

fait de fixer des règles en ce domaine n'était pas au sommet de ses priorités au cours des années où le virus du sida faisait des ravages. Le Dr John Furesz a déclaré qu'il était alors davantage préoccupé par des questions comme les biotechnologies ou l'obtention d'un brevet pour un nouveau médicament que par l'adoption de règles régissant l'approvisionnement en sang durant les années 80. Ancien directeur du Bureau des produits biologiques, le Dr Furesz a ajouté durant son témoignage que les hauts fonctionnaires ne voyaient pas le fait d'imposer des règles à la Croix-Rouge comme une priorité « absolue ». (PC)

SÉCURITÉ D'EMPLOI
L'obsession des médecins

Une majorité de médecins québécois seraient prêts à troquer une partie de leurs revenus contre la sécurité d'emploi. Telle est l'une des conclusions d'une enquête nationale sur les médecins canadiens réalisée par la firme de sondage Angus Reid auprès de 1710 médecins à travers le pays. On y apprend que 55% des médecins québécois, inquiets de l'avenir du système de santé, se contenteraient bien d'un salaire moindre en échange d'un poste de médecin salarié, comportant plusieurs avantages sociaux. (PC)

DITES
CAR OUI AU CUIR
IL A UN NOM...

L'automne, c'est la saison du cuir. À Québec nous sommes les plus réputés pour la qualité et la finesse de nos cuirs. Nos prix sont des plus abordables.



Blouson classique en cuir souple. Noir, brun, vert ou marine. 399\$

L'Entrepreneur
DU
CUIR

Place de la Cité, Ste-Foy
651-9908
1289, boul. Charest-ouest
687-2692

Ouvert le dimanche
Réparations et retouches sur place.
Prêt-à-porter et sur mesure

VENTE D'ENTREPÔT VENTE D'ENTREPÔT VENTE D'ENTREPÔT

VENTE D'ASPIRATEUR CENTRAL ET DOMESTIQUE

directement de notre

ENTREPÔT 3 jours SEULEMENT

LES 26, 27 ET 28 OCTOBRE
JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI

HOVER
Division Maytag

- Quantité limitée

✓ NOUS PAYONS LA T.P.S.

✓ NE PAYEZ QU'EN AVRIL 1996*

✓ NOS MEILLEURS PRIX EN 5 ANS

✓ GARANTIE DE 2 À 10 ANS

✓ RABAIS JUSQU'À 30% sur sacs et accessoires

✓ RABAIS INCROYABLES sur certains modèles remis à neuf en usine

POIRIER
675, des Rocailles (Québec)
627-5042

Spécialiste du B.B.Q. et de l'aspirateur à Québec

ACHETEZ ET EMPORTEZ

VENTE D'ENTREPÔT VENTE D'ENTREPÔT VENTE D'ENTREPÔT

AVENTURE ELECTRONIQUE

MEILLEURS PRIX GARANTIS

SUPPORT TECHNIQUE 1-800-310-9525

branchez-vous!... SERVICE COMPLET INTERNET* En Moins de 10 Minutes... net-ROVER

ON DEMASQUE NOS PRIX!

RABAIS 100% U.S. Rabais du manufacturier détaillé en magasin

6 PAGES PAR MINUTE

NEC IMPRIMANTE SUPERSCRIPTE S610

• Résolution de 300ppp
• Vitesse d'impression de 6 pages par minute

599⁰⁰

HP OFFICE JET - Une imprimante, un photocopieur et un télécopieur

RABAIS 100% U.S. Rabais du manufacturier détaillé en magasin

• Imprimante à jet d'encre
• Résolution d'envoi de 20x196 ppp
• Vitesse de transmission de 12 sec. par page appx.

899⁰⁰

NHL '96 JEU

EA SPORTS ELECTRONIC ARTS

NHL 96 • DOS-CD

59⁹⁹

WIN 95 INCLUS

PACKARD BELL LEGEND 409COT

PENTIUM 75MHz

• Processeur Intel Pentium™ 75MHz
• Mémoire 8 Mo/Disque rigide 1 Go • CD-ROM 4x
• Carte de son 16-bit et haut-parleurs stéréos avec PB SRS™ 3D son Amphithéâtre
• Fax/Modem 14.4Kbps • Souris et clavier
• MONITEUR EXTRA

2699⁰⁰

EPSON MAINTENANT AVEC 8Mo DE MEMOIRE AU MEME PRIX

ACTION NOTE 660C

• Processeur 486DX266MHz
• Mémoire 4Mo
• Disque dur 340Mo
• Lecteur 1.44Mo 3.5" HD
• Écran couleur 10.3" DSTN
• Un PCMCIA type III
• Trackball intégré

RABAIS 200% Rég.: 2899.00

2699⁰⁰

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions dans la même région, chez un marchand autorisé qui a le marchandisé en stock.

QUÉBEC Place Lebourgneuf 5500 boul. Des Gradiens (418) 628-5500

LÉVIS Galeries Chagnon 300 Côte du Passage (418) 835-5500

CHICOUTIMI 394 boul. Des Saguenéens (418) 698-3940

BOUTIQUES • Galeries de la Capitale • Place Fleur de Lys • Place Laurier • Place du Royaume (Chicoutimi) • Place de Ville (Saguené) • Centre Rivière-du-Loup • Carrefour St-Georges-de-Beauce • Grande Place (Rimouski) • Carrefour Alma (Alma)

Voici ce que vous devez faire le 30 octobre prochain POUR QUE VOTRE VOTE COMPTE

Acceptez-vous que le Québec devienne souverain, après avoir offert formellement au Canada un nouveau partenariat économique et politique, dans le cadre du projet de loi sur l'avenir du Québec et de l'entente signée le 12 juin 1995?

Do you agree that Québec should become sovereign, after having made a formal offer to Canada for a new Economic and Political Partnership, within the scope of the Bill respecting the future of Québec and of the agreement signed on June 12, 1995?

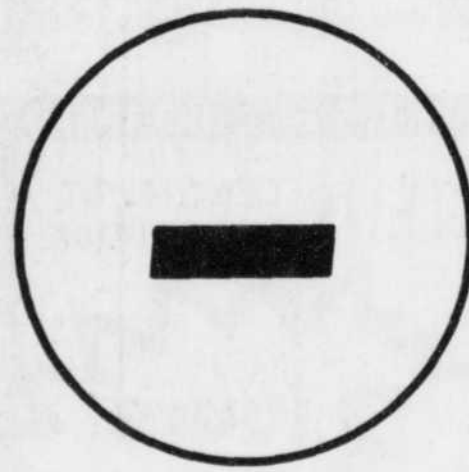
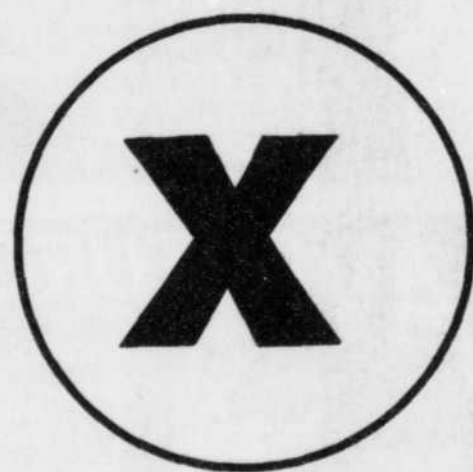
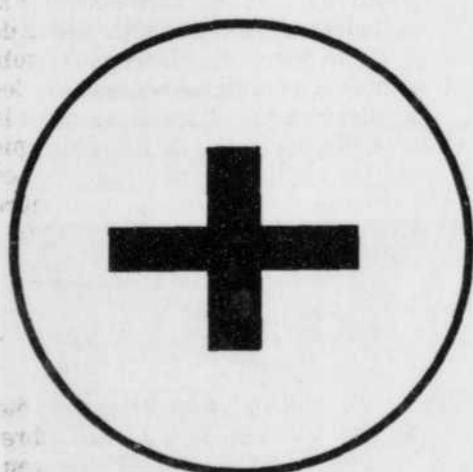
OUI
YES



NON
NO



Il y a seulement quatre façons de voter:



Bulletin détérioré

- Si le bulletin qu'on vous a remis est déjà marqué ou détérioré, ou si, par inadvertance, vous marquez votre bulletin dans un cercle autre que celui de votre choix, vous pouvez demander qu'on vous donne un nouveau bulletin.

Après avoir voté

- Permettez au personnel électoral de vérifier les initiales du scrutateur.
- À la vue des personnes présentes, détachez le talon et remettez-le au scrutateur.
- Déposez vous-même votre bulletin dans l'urne.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous, de 9 h à 22 h, sept jours par semaine, en composant:

1 800 461-0422 (de l'extérieur de la région de Québec, sans frais)

(418) 528-0422 (de la région de Québec)



Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais: 1 800 537-0644



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC
Pierre-F. Côté, C.R.

Parce qu'un vote, ça compte

LE MONDE

AOUM

Le gourou vire son avocat

TOKYO (AFP) — Quelques heures avant l'ouverture de son procès, le gourou de la secte Aoum, Shoko Asahara, a réussi hier à le faire ajourner en renvoyant son unique avocat.

Shoji Yokoyama, 67 ans, le seul avocat qui eût accepté de défendre le gourou, a annoncé lui-même aux journalistes qu'il avait été remercié, mais n'a pas indiqué le motif de ce renvoi. En l'absence d'avocat pour le chef de la secte, accusé dans l'affaire de l'attentat au gaz sarin dans le métro de Tokyo, son procès ne pourra s'ouvrir aujourd'hui comme prévu.

Ce nouveau coup de théâtre est un épisode de plus dans la plus grande affaire criminelle du siècle au Japon. Lundi, l'avocat s'était livré à d'étranges manœuvres pour obtenir un report de 15 jours du procès: Victime d'un accident de la route, il s'était fait hospitaliser... pour ressortir après la visite des juges à l'hôpital.

Asahara, un ancien acupuncteur de 40 ans qui se présente comme la réincarnation à la fois de Bouddha et de Jésus-Christ, devrait plaider non coupable lors du procès.

Combat naval en Italie

Un navire de Greenpeace pris d'assaut par une frégate française

BRINDISI (AFP) — Des marins français d'un navire de guerre mouillant dans le port de Brindisi, sur la côte italienne, ont lancé hier des bombes lacrymogènes à bord de l'*Altair*, le navire de Greenpeace.

Des militaires de la frégate française *Dupleix*, qui patrouille dans l'Adriatique, sont intervenus contre le navire après que des militants de l'organisation, protestant contre les essais nucléaires français, eurent tenté sans succès de monter à bord de la frégate.

Des marins du *Dupleix* sont montés à bord de l'*Altair* en lançant des grenades lacrymogènes, avant de bloquer la barre du navire et de lancer les moteurs machine arrière. L'équipage de l'*Altair* a perdu le contrôle du bateau, qui est allé percuter par l'arrière un quai du port de Brindisi.

En matinée, les militants s'étaient approchés du *Dupleix*, mais avaient été repoussés par des jets d'eau. Ils avaient néanmoins réussi à écrire des slogans antinucléaires sur la frégate.

Greenpeace ira devant la justice parce que «les Français ont accompli une action de guerre dans les eaux territoriales italiennes».

Neuf ans de prison pour la meurtrière de 14 ans

NANCY (AFP) — Leila, une adolescente de 14 ans qui avait étranglé sa meilleure camarade de classe, Sabrina 13 ans, à la suite d'une banale dispute en mars dans les toilettes de leur école près de Nancy, en France, a été condamnée hier à neuf ans de prison ferme.

Présent lors du verdict, l'un des grands-parents de la jeune victime a estimé que le tribunal s'était montré beaucoup trop clément pour sa petite-fille. «Elle aurait mérité le maximum», a-t-il dit. Le ministère public avait requis une peine de 12 ans.

L'autre grand-père de Sabrina s'est montré à peine moins sévère, mais a estimé que la place de Leila n'était pas en prison mais en maison de santé. «On ne réclame pas des peines de prison», a-t-il dit. «À mon avis, elle est incurable, mais je ne suis pas docteur. Il ne faut pas la remettre en liberté. Il y a d'autres enfants à l'école. Il ne faut pas d'autres Sabrina».

La jeune meurtrière a réagi au verdict en s'effondrant en larmes.

Le crime de Leila avait soulevé une intense émotion dans la région et le procès avait été largement suivi en France.

Durant les débats, la défense avait plaidé la clémence en soulignant la passivité des services sociaux, qui savaient que Leila était une ado en danger, en raison d'un fort climat de violence dans sa famille. La jeune fille avait tenté de se suicider à 11 ans.

Horreur sur le chemin de l'école

Cinq adolescents périssent lorsqu'un train percute leur autobus

■ (Reuter, AP et AFP) — Cinq adolescents ont été tués et une dizaine d'autres grièvement blessés hier matin, lorsqu'un train de voyageurs est entré en collision avec leur bus, bloqué sur un passage à niveau, près de Chicago.

Le train express, qui roulait à 80 km/h au moment de l'accident, s'est violemment encastré dans l'arrière du bus qui était bloqué sur la voie ferrée en raison d'embouteillages. Le bus jaune, dont l'arrière a été heurté par le train, a été disloqué par le choc.

Selon des témoignages, l'arrière de l'autobus se trouvait sur la voie, attendant qu'un feu de signalisation passe au vert. Les adolescents, conscients qu'un accident était imminent, ont tenté de se protéger en se précipitant à l'avant du bus.

«C'était horrible, a déclaré un témoin. On pouvait entendre le métal se tordre, les vitres se fracasser, les cris. Il y avait des enfants étendus sur le sol, comme s'ils avaient été éjectés du bus.»

De nombreuses ambulances ont été dépêchées sur les lieux, ainsi que trois hélicoptères, pour évacuer les blessés vers plusieurs hôpitaux de la région.

Le bus transportait une trentaine d'élèves.

Aucun passager du train n'a été blessé dans cette collision survenue à Fox River Grove, à 60 km au nord-ouest de Chicago.



Deux survivantes en larmes.



L'autobus jaune a été disloqué par l'impact.

Pyramide de Chaos?



Les fermiers français ont érigé hier une spectaculaire pyramide de fruits et de légumes, tout près de la célèbre pyramide de verre du Louvre, à Paris. Dans la vague de manifestations qui frappent le gouvernement Chirac depuis quelques semaines, les agriculteurs ont dénoncé à leur tour la situation économique critique dont ils sont actuellement victimes.

L'OTS impliqué dans un trafic de faux médicaments

■ BREST (AFP) — L'Ordre du temple solaire, dont 53 membres avaient péri il y a un an, a prospéré en Bretagne, où le maître Luc Jourret avait établi ses quartiers entre 1986 et 1991 et mis en place un trafic international de faux médicaments.

Selon un ouvrage qui vient de paraître, *Enquête sur les extrémistes de l'occulte — De la Loge P2 à l'Ordre du Temple Solaire*, du journaliste français Renaud Marhic, un trafic de médicaments homéopathiques de type placebo aurait pris naissance et se serait développé à Brest, où Luc Jourret aurait longuement séjourné. C'est là que le médecin-homéopathe aurait monté et développé les rouages de l'Ordre du temple solaire (OTS).

Dans son livre, le journaliste explique que Jourret a joué de la crédulité de personnes fortunées pour fabriquer «des trousseaux homéopathiques de survie».

Selon l'un des témoignages recueillis par M. Marhic, la production des remèdes contenus dans ces trousseaux «se faisait à l'encontre des lois de la pharmacie» et de l'homéopathie autorisée en France.

Luc Jourret passait certains tubes contenant des granulés «devant un petit faisceau lumineux produit par

une machine» et prétendait que cette lumière produisait «des ondes de formes capables de remplacer le principe actif du remède».

Selon Renaud Marhic, «des milliers de ces trousseaux ont été vendues en France, en Martinique, en Suisse et au Canada».

Le grand maître savait d'ailleurs, à l'occasion, se démarquer de l'imaginaire de la secte pour sélectionner ses adeptes en fonction de leur condition sociale, souligne l'auteur.

C'est ce qui l'aurait finalement perdu, certaines de ces personnes ayant voulu demander des comptes à ce «gourou charismatique», mais aussi à son «supérieur», le Français Joseph Di Mambro.

Il y a un an, la police a découvert les cadavres de 53 membres et dirigeants de cet Ordre, dans des chalets incendiés à Morin Heights, au nord de Montréal, ainsi qu'à Granges-sur-Salvan et Chery, en Suisse.

EN BREF

La guérilla zapatiste sur les dents

L'Armée zapatiste de libération nationale, l'organisation de guérilla active dans l'État du Chiapas, au sud-est du Mexique, a annoncé qu'elle se mettait «en état d'alerte» parce qu'elle s'attendait à une attaque de l'armée mexicaine. «Si l'armée se lance contre nous, nous sommes prêts à la repousser», a affirmé un responsable de l'organisation, le «major Moises». Selon lui, depuis l'arrestation samedi à Mexico de Fernando Yanez, présenté par le ministère mexicain de la justice comme l'un des principaux dirigeants de l'EZLN, des hélicoptères gros-porteurs transportant des soldats et des policiers ont commencé à survoler la région et des camions militaires avec des troupes à bord ont commencé à circuler. (AFP)

Morts mystérieuses au Nicaragua

Une mystérieuse épidémie que les médecins n'arrivent pas à freiner a frappé des milliers de personnes au Nicaragua, tuant au moins 12 d'entre elles. Les cliniques de la région d'Achuapa, au nord-ouest de la capitale, Managua, sont envahies par des patients souffrant de saignements de nez, maux de tête et de fatigue chronique. Cette partie du Nicaragua a subi d'intenses pluies et des inondations importantes ces dernières semaines et les autorités de la Santé ont constaté une recrudescence de moustiques dans la région. Le Nicaragua est déjà aux prises avec des épidémies de fièvre dengue et de malaria, toutes deux transmises par les piqures de moustiques. Les États-Unis et Cuba ont déjà annoncé qu'ils aideraient le Nicaragua à résoudre ce mystère. (Reuter)

Bosnie: report des négociations

Les pourparlers de paix sur la Bosnie de Dayton, dans l'Ohio, ont été retardés d'une journée et débiteront le 1^{er} novembre. Le 31 octobre, date initialement prévue, les présidents serbe, bosniaque et croate rencontreront le président Boris Eltsine à Moscou. Les belligérants bosniaques ont néanmoins durci leurs positions hier, le président Alija Izetbegovic affirmant que les Bosniaques n'accepteront jamais une division de leur pays. Si les discussions aboutissaient à une division de la Bosnie, la guerre reprendrait «immédiatement ou plus tard». De son côté, le dirigeant serbo-bosniaque Momcilo Krajisnik assure que Pale ne renoncera pas à une entité séparée. Les serbo-bosniaques souhaitent également la partition de Sarajevo en deux zones, une option catégoriquement rejetée par les responsables bosniaques. (Reuter)

Les Tigres exécutent 29 civils

Les rebelles séparatistes Tamouls ont exécuté mardi 29 civils qu'ils avaient accusés de collaboration avec les forces de sécurité srilankaises. Le mouvement de guérilla des Tigres de Libération affirme avoir tué 29 «traîtres» après les avoir fait défilier dans les rues de Jaffna, la «capitale» tamoule, soumise depuis une semaine à une importante offensive de l'armée srilankaise. Les Tigres ont arrêté ces civils à la suite de la pire débâcle qu'ils aient connue lorsque l'armée a repoussé un de leurs raids contre un complexe militaire, qui s'est soldée par la mort de 300 combattants tamouls. Ils avaient attribué cette défaite au fait qu'un «espion» avait éventé le projet. (Reuter)

Séisme en Chine: 44 morts

Les sauveteurs et les soldats ont dégagé 44 morts et 237 blessés après le violent tremblement de terre qui a frappé le sud-ouest de la Chine. Plus de 520 habitations se sont effondrées et au moins 20 000 personnes sont sans abri. Le séisme, d'une magnitude de 6,5 sur l'échelle de Richter, a frappé la région mardi matin. (Reuter)

Alerte post-Ébola

Les autorités zairoises sont en état d'alerte après la mort inexpliquée de trois personnes dans la région où le virus Ebola a tué plus de 200 personnes en mai. Le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Zaïre a déclaré que les trois victimes sont mortes à Vanga, située à 80 km au nord de Kikwit, où Ebola avait frappé. Toutes les personnes qui ont été en contact avec les victimes ont été placées en quarantaine. «Nous avons d'abord cru qu'il s'agissait d'Ébola, mais après examen nous nous sommes rendus compte qu'il s'agit d'autre chose», selon l'OMS. (Reuter)

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II

Président et Éditeur GILBERT LACASSE

Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE

Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON

Directeur de l'information ANDRÉ FORGUES

ÉDITORIAL

Une proposition trop risquée

À quelques jours du Jour, nous désirons présenter le point de vue de ce journal à nos lecteurs. Non par un discours passionné, mais par une simple réflexion. Un peu comme on le fait en face d'une grave décision personnelle difficile à prendre, avec une feuille blanche divisée en deux, où l'on inscrit les pour et les contre de la proposition.

L'accession à la souveraineté est sans doute porteuse d'une nouvelle fierté collective. Pour la majorité des Québécois francophones, elle procurerait l'énergie de la victoire, le sentiment de la liberté, la sensation de maîtriser son destin. La reconnaissance du Québec comme société distincte serait automatiquement acquise. Nous n'aurions qu'un seul gouvernement à féliciter ou à blâmer pour tout.

Quoi qu'en disent les ténors fédéralistes, nous croyons que le Québec souverain obtiendrait un accord économique avec le reste du Canada.

Les intérêts financiers en jeu sont tout simplement trop importants. Les entreprises voudraient protéger leurs réseaux d'affaires et leurs marchés. Les puissants créanciers qui financent les dettes fédérale et provinciales exigeraient une entente pour garantir la valeur de leurs prêts.

Par ailleurs, le Québec possède des ressources humaines compétentes, des ressources naturelles en abondance et les institutions d'une société moderne. Bref, la souveraineté est une proposition faisable.

Maintenant, l'autre côté de la page.

Avez-vous remarqué une chose? Nos politiciens des deux camps n'ont jamais été capables de

s'entendre sur le nombre d'emplois qu'un Québec souverain pourrait perdre. Ni sur le niveau additionnel d'endettement qu'un Québec séparé devrait supporter. C'est frappant! Personne n'argumente des gains: ni du nombre de nouveaux emplois qui seraient créés, ni de la réduction de la dette québécoise que notre souveraineté entraînerait. La seule affaire qui pourrait être payante — l'élimination des chevauchements — a été annulée par l'engagement du gouvernement de M. Parizeau d'embaucher tous les fonctionnaires fédéraux résidant au Québec.

Notre conclusion est incontestable: l'accession à la souveraineté et l'adaptation à notre nouveau statut exigeraient des sacrifices financiers de tous les Québécois et ce, pendant des années.

En effet, le retrait du système fédéral constituerait un chambardement ÉNORME. Nous pourrions probablement noircir toutes les pages de ce journal avec la description des ententes à négocier, de l'actif et du passif à partager, des traités à reprendre, de l'harmonisation des lois et de la fiscalité, des réglementations à remplacer, des tribunaux à instituer, des lois à substituer, des revendications territoriales autochtones à satisfaire, des nouveaux ministères et agences à mettre en place, des fonctionnaires à intégrer, etc. Il n'est pas farfelu de prévoir qu'une restructuration de cette envergure — en somme pour reconstruire ce qui existe déjà — monopoliserait nos priorités et le meilleur de nos énergies pendant une période de cinq à dix ans.

Dans le monde actuel en pleine mutation, où tout change à un rythme sans précédent dans l'histoire, pouvons-nous nous permettre de monopoliser le meilleur de nous-mêmes à un chambardement de nos structures de gouvernement? Lorsque tout sera réorganisé, nous risquons de nous retrouver loin derrière les pays qui auront travaillé sans relâche à s'adapter à la nouvelle économie et seront entrés de plain-pied dans la révolution du savoir.

Quand on y réfléchit froidement, la proposition de souveraineté-partenariat n'est au fond que la recherche d'un changement constitutionnel. Il s'agit essentiellement d'obtenir par ce biais (société distincte, pouvoirs accrus) ce que nos politiciens québécois n'ont pu obtenir, de gré à gré, dans les négociations constitutionnelles passées. C'est à notre avis un prix trop élevé à payer, un risque trop grand à courir pour que nous y souscrivions. Si le Québec était une société arriérée et démunie, on pourrait dire: allons-y, plongeons, nous n'avons rien à perdre! Mais ce n'est pas le cas. Même si nous n'avons qu'un statut de province, nous sommes déjà mieux nantis et mieux organisés que la plupart des pays souverains. Nous avons donc plus à perdre qu'à gagner.

Alors nous disons non merci, d'autant plus que la proposition de souveraineté-partenariat est une voie sans retour. MM. Parizeau et Bouchard ont été sans équivoque là-dessus. C'est un aller simple pour la souveraineté. Une fois le mandat donné, nous devons collectivement endurer les conséquences même si le partenariat ne fait pas notre affaire et si le réveil du lendemain est plus douloureux que le *party* de la veille.

On peut faire valoir qu'une victoire serrée du NON ne règlera rien et ne nous mettra pas à l'abri de longues discussions constitutionnelles dans un proche avenir. C'est vrai, mais n'oublions pas deux choses: c'est le gouvernement du Québec qui impose son agenda au reste du pays et non l'inverse. Deuxièmement, si nous devons englober encore des mois ou des années à parler de constitution, il est moins périlleux, économiquement parlant, de le faire dans le cadre établi qu'en dehors.

Tout cela dit, remarquons que les conséquences de la souveraineté-partenariat seraient tout aussi néfastes pour le reste du Canada. Ses leaders, tous les indices le démontrent, sont pour cette raison carrément pris de panique cette semaine. Nous osons croire que, cette fois, la frousse aura été assez grande pour qu'ils accordent au Québec les concessions raisonnables que celui-ci demande. Les gouvernements fédéral et provinciaux devraient enfin comprendre qu'un fédéralisme asymétrique est finalement beaucoup plus supportable qu'un pays brisé en deux ou constamment menacé de l'être.



Gilbert
Lacasse

Président et
Éditeur



CARREFOUR DES LECTEURS

Un secret de famille bien gardé

J'ai été bien heureux de lire l'article d'Anne-Marie Voisard, dans LE SOLEIL du 22 octobre, sur Thomas De Koninck: celui qui, selon toute probabilité, aurait inspiré Saint-Exupéry pour Le Petit Prince, le livre français le plus traduit et le plus lu dans le monde entier. À l'occasion du 50e anniversaire de la disparition du célèbre écrivain et pilote, en 1994, votre journal avait bien publié un article sur le sujet, mais on y disait seulement que l'auteur avait séjourné chez les De Koninck. Sans plus!

C'est donc pour combler cette grave lacune que j'avais soumis au SOLEIL un texte, accompagné de plusieurs photos, sur Thomas De Koninck: fruit de plusieurs années de recherches. On l'avait refusé. Nul n'est prophète dans son pays, que je me suis dit. Cela m'avait d'autant plus choqué que, dans mon article, j'invitais les gens à syntoniser Radio-Canada-FM où, pendant toute la semaine, on y présentait une série d'émissions sur Saint-Exupéry, dont la version intégrale du Petit Prince — une première mondiale sur les ondes —, entièrement réalisée par des Québécois, et de beaucoup supérieure au célèbre enregistrement avec Gérard Philippe. À ce que je sache, LE SOLEIL n'en a fait aucunement mention. Les Québécois pourront se consoler en regardant, le samedi 28 octobre, au canal D (31), à partir de 22 h, deux émissions très intéressantes sur Saint-Exupéry.

Je signale également aux lecteurs que Michel Poulette, à qui nous devons, entre autres, Rock et Belles Oreilles, Louis 19, etc., avait déjà réalisé, dans les années 80, un charmant court métrage, Cher Monsieur L'Aviateur, sur la venue de Saint-Exupéry à Québec, et sa rencontre avec le petit garçon, qui fut à l'origine de l'immortel Petit Prince. Lors de sa sortie dans les cinémas de Québec, Louis-Guy Lemieux en avait parlé dans sa chronique. Ce fut l'une des premières fois où l'on dévoilait au grand public un secret de famille bien gardé chez les De Koninck.

Au Petit Séminaire de Québec, où j'ai connu Thomas, personne ne semblait au courant de cette histoire. Pas même le directeur de l'institution. Parce que Thomas et moi étions en voyage, lors de la rentrée scolaire de septembre 1953, il avait refusé de nous réadmettre. Je m'interroge toujours si c'est la force de persuasion de ma mère, ou l'influence du père de Thomas, Charles De Koninck, doyen de la Faculté de philosophie, qui lui a fait changer d'idée. Nous l'avions échappé belle. Ouf!

Raymond Dionne
Saint-Romuald

Les enfants du monde

Cinq ans déjà se sont écoulées depuis le Sommet mondial pour les enfants. Suite à cette conférence, plus de 130 pays ont pris des engagements pour que les enfants de la présente génération connaissent une vie meilleure. Les objectifs énumérés dans le plan d'action élaboré lors du Sommet visent à satisfaire les besoins humains fondamentaux et ont été centrés sur le mieux-être des enfants.

Depuis le Sommet mondial pour les enfants (1990), des progrès notables ont été accomplis et 4 millions d'enfants de plus vivent chaque année. Cette amélioration est due à des stratégies simples et peu coûteuses comme l'immunisation, la thérapie de réhydratation orale (en cas de diarrhée) et les suppléments vitaminiques. Le Canada s'est distingué par des contributions importantes pour l'élimination des carences en vitamine A et en iode.

Malheureusement, les pays signataires de la déclaration du Sommet mondial pour les enfants ne respectent pas tous leurs engagements et la situation des enfants ne s'améliore pas assez vite. Pour sa part, le Canada a surtout fait des interventions ponctuelles et n'a pas de stratégie globale pour vraiment améliorer la satisfaction des besoins de base des enfants. L'ACDI (Agence canadienne de développement international) n'a pas formulé d'objectifs concrets et chiffrés pour qu'on puisse vraiment mesurer l'efficacité de ses programmes.

Nous croyons que le gouvernement canadien considère ces questions comme étant très importantes. Chez nous aussi, le sort des enfants du monde inquiète. Pour sauver la vie de millions d'enfants, le Canada doit rapidement mettre de l'avant des programmes bien ciblés et dont les effets sur la santé et l'éducation des enfants seront mesurables.

Lison Landry, Nathalie Morin
Carleton

Capter CBVT sans câble: quelle misère!

(Lettre à la Société Radio-Canada, Sainte-Foy)

À moins de demeurer dans les hauteurs (en banlieue ou, peut-être, au sommet d'une tour d'appartements luxueux), il en coûte présentement 28\$ mensuellement, soit un abonnement à Vidéotron Ltée, pour capter CBVT adéquatement. Même une antenne intérieure avec amplificateur de signaux ne vient pas à bout, sur CBVT seulement, des images triples enneigées, alors que RQ et TQS sont captés remarquablement sans antenne ni câble. CFCM-4 était mieux capté à ses débuts, en 1954, que CBVT aujourd'hui.

Pendant combien d'années encore devons-nous, dans la région, payer un câblodistributeur de plus en plus cher pour des dizaines de canaux qui ne nous intéressent pas nécessairement, et ce simplement pour avoir le privilège de distinguer quelque chose à l'écran en syntonisant CBVT?

Pour ma part, même si je suis retraité et dispose de plus de temps pour la télé, les stations locales francophones me suffisent amplement. Les dizaines de canaux de Vidéotron sont des «gadgets» superflus et inutilement coûteux.

C'est plutôt aberrant d'avoir, en 1995, un service local aussi désuet, archaïque, d'une société d'État où, pourtant, l'argent ne semble pas manquer par moments, comme pour la présentation fastueuse de la programmation 1995/96. De fait, Radio-Canada semble «mettre le paquet» au monstrueux siège social de Montréal d'où proviennent la quasi-totalité de vos émissions. Le reste du Québec doit se contenter des miettes.

Une dernière question: pourquoi, avant 20 h du lundi au vendredi, vos émissions commencent-elles une minute avant l'heure ou la demi-heure?

Michel Lapointe
Québec

Pourquoi ces photos?

Ma lettre s'adresse au patron de l'entreprise «Les toitures PLC Inc.» de Saint-Augustin. Ce monsieur a offert pour je ne sais quelle raison des calendriers 1996 à ses employés et, sur les pages de ce calendrier, nous retrouvons des photos de femmes nues, dont certaines sont dégradantes. Quand j'ai vu toutes ces images, ma première réaction fut de le jeter à la poubelle car c'est vraiment sa place, c'est une ordure. Ensuite, j'ai eu l'idée de le brûler mais ma conscience me dit que ce pourrait être dangereux. Et comme je suis conscientisée en ce qui a trait à la récupération, j'ai décidé de le déchirer en petits morceaux et de le déposer dans un sac en papier dans le fond du bac. Cela m'a permis d'exorciser toutes ces images humiliantes et aussi d'éviter qu'un petit enfant ou son frère ou son père «tombe» sur ce torchon et que le cercle vicieux recommence.

J'entends déjà des hommes et des femmes me dire que les femmes qui acceptent de poser pour ces calendriers sont consentantes ou qu'elles le font pour l'argent. Saviez-vous, monsieur le patron de PLC Inc., que les crimes sexuels et la violence à l'égard des femmes ont un lien direct avec la pornographie et avec toutes ces images dévalorisantes dont votre calendrier fait partie? Auriez-vous distribué tous ces calendriers si on y avait retrouvé des photos nues de votre mère, de votre épouse, de votre sœur ou de votre fille?

En terminant, monsieur le patron de PLC Inc., si jamais j'ai à refaire ma toiture de maison, je ne m'adresserai certainement pas à vous, je ne me sentirais pas à l'abri.

Huguette Bégin
Saint-Jean-Chrysostome

OPINIONS

RÉFÉRENDUM 95

MON CHOIX : OUI

Le coeur à l'ouvrage

Jean-Paul L'Allier

Maire de Québec

Il faut remonter près de 30 ans en arrière. Octobre 1967. Un jeune député de l'Assemblée nationale, avocat et économiste, publie dans la revue «Maintenant» une analyse froide et sans passion des conséquences et des contraintes économiques de l'action indépendantiste pour le Québec. Il ne partage de toute évidence pas cette option, ce qui ne l'empêche pas d'écrire ce qui suit:

«Tous sont d'accord, en premier lieu, pour reconnaître que le statu quo constitutionnel ne répond plus aux exigences du Québec. Il est généralement admis, en second lieu, que le Québec doit posséder les pouvoirs politiques et économiques nécessaires pour construire un cadre d'action, une société originale, où la majorité de sa population pourra travailler et se développer, selon son génie, sa langue et sa culture propres.»

Il ajoute: «Quelle que soit d'ailleurs l'option retenue et le statut constitutionnel du Québec de demain, il faudra bien que nous ayons la liberté de construire ici une société à notre visage par la promotion économique, sociale et culturelle de la collectivité canadienne-française. Les efforts que nous devons déployer à cette fin durant les années qui viennent exigeront de faire plus encore que par le passé, si nous voulons nous insérer collectivement dans les courants modernes de l'économie, sortir plusieurs de nos régions de leur sous-développement, assurer la formation de notre jeunesse et faire bénéficier toutes les classes sociales de mesures progressives en matière de santé publique et de sécurité sociale.»

LE SYSTÈME A RÉSISTÉ

J'ai suivi ce jeune député en politique en 1970. C'est Robert Bourassa. Pourquoi ce qui était vrai alors ne le serait-il plus maintenant? Depuis trente ans, le fédéralisme a-t-il répondu aux aspirations du Québec au point où il faudrait s'y reconnaître à l'aise aujourd'hui et pour l'avenir? Personne ne le croit plus. D'autres avant moi l'ont écrit et démontré dans ces pages.



Pour Jean-Paul L'Allier, le temps est venu de changer pour de vrai.

Aux moments de crises, Ottawa a demandé à des hommes et des femmes de grande qualité de poser un diagnostic et d'indiquer des voies d'évolution. Les Laurendeau, Dunton, Pélipin, Robarts et avec eux des dizaines de spécialistes tant du Canada anglais que du Canada français ont indiqué les orientations à prendre. Le système a toujours résisté, rejeté, refusé.

À Ottawa, on est «confiant» que les Québécois se battent eux-mêmes au référendum et que, par voie de conséquence, en n'offrant rien, on sera justifié de continuer l'inévitable centralisation des pouvoirs, camouflée derrière un délestage, sans compensation fiscale valable, des charges et des responsabilités rendu incontournable par l'endettement scandaleux de ce

système jurassique. Le vote de l'un annulera le vote de l'autre, croit-on. Ceux qui parlent au nom du système fédéral ont toujours cru et pensent encore que ce pays n'aura donc pas à se remettre en question puisque les Québécois, comme en 1980, se refuseront à eux-mêmes le pouvoir «d'être». Si c'est NON, ils auront «passé la crise» et «cassé le Québec».

RIEN À OFFRIR

Mais voilà que les sondages disent autre chose et qu'il se pourrait bien, cette fois, que la peur joue moins, que la fierté et la confiance l'emportent. Bien que la solennelle promesse de changement de Pierre E. Trudeau en 1980 se soit plutôt transformée en mépris et en humiliation pour le Québec,

à commencer par le rapatriement unilatéral de la Constitution (et ce malgré l'opposition unanime de l'Assemblée nationale du Québec) en passant par les échecs de Meech et de Charlottetown, le camp du NON n'offre rien parce qu'il n'a rien à offrir, parce qu'il ne peut rien offrir.

Daniel Johnson en est réduit à nous supplier d'accepter, remenant tout à une question d'argent, ce que nous avons toujours refusé dans le passé. Il n'y a pas de quoi être fier. Le livre beige de Claude Ryan n'était rien d'autre qu'une épître aux Québécois leur demandant d'assumer fièrement leur rôle et leur statut de minorité au Canada et de continuer à se contenter d'être cette «différence», au risque de paraître, au fil des générations, comme société québécoise mais heureux d'avoir permis à la société canadienne sa mutation vers un seul gouvernement et un pays uniforme.

En 1980, le Parti libéral du Québec a choisi de devenir le porte-parole du Canada au Québec plutôt que de continuer à être porteur des aspirations du Québec auprès du Canada. Ce choix, il le fait encore aujourd'hui.

Ils n'ont pas davantage supporté la cure de rajeunissement dont les jeunes libéraux de Jean Allaire et de Mario Dumont leur donnaient pourtant l'occasion et à laquelle ont cru beaucoup d'entre eux comme des millions d'autres qui, au fond d'eux-mêmes, savent maintenant que l'option libérale d'aujourd'hui n'est plus une alternative de changement.

Le démographe Pierre Drouilly écrivait, dans La Presse du 19 octobre, ce qui suit: «Si le 30 octobre prochain, le vote presque unanime de la minorité en faveur du NON renverse une majorité francophone en faveur du OUI, on pourra en tirer la conclusion que maintenant la nation québécoise française est démocratiquement assujettie à la nation canadienne anglaise.»

C'est là qu'on en est. De fil en aiguille, d'espérance en échec, souvent bafoués dans notre fierté et notre dignité, mais conscients du défi,

confiants et fiers de ce que nous sommes, le choix devient clair, l'espace de la compromission s'amenuise, l'heure est venue. Il faut dire OUI.

NOUS METTRE À L'OUVRAGE

Les messagers du «NON à nous-mêmes» ont un discours qui nous rapetisse comme société jusqu'à la caricature et qui se limite, jusqu'à l'obsession, aux seules questions économiques et à la traduction de nos moindres réflexes sociaux, politiques et culturels en colonnes de chiffres et en feuilles de profits et pertes. Mais la société québécoise, en elle-même, c'est autre chose; c'est plus et c'est mieux qu'un troupeau de consommateurs. Des milliers et des milliers de Québécois et de Québécoises nous ont crié leur envie de se mettre à l'ouvrage. Le temps est venu de changer, de changer pour vrai.

Les jeunes ne choisissent pas le chômage, ils le subissent. Ils sont conscients de payer le prix des choix politiques qui se font ou qui ne se font pas.

Trois siècles d'histoire nous invitent à fonder notre pays

Ils savent que la concurrence et les chevauchements des gouvernements se font au risque de leur propre avenir et qu'à moins d'un véritable projet de société qui n'est pas uniquement basé sur les règles de l'économie, leur avenir n'a rien d'emballant.

En invitant les Québécois à s'assumer «petits» et tels qu'ils les voient eux, d'Ottawa, les ministres de service et autres chefs du NON se veulent et se présentent, par les chiffres et par la peur, comme «les plus bas soumissionnaires» du confort par l'indifférence. Mais il semble de plus en plus évident que, mieux informés et plus réalistes, la mémoire en éveil, les Québécois de toutes origines culturelles et ethniques, jeunes ou vieux, choisiront avec leur raison, mais aussi avec leur coeur, non pas le plus bas mais le meilleur soumissionnaire. Voilà la nature profonde du OUI dont je témoigne avec fierté et avec coeur. J'ai confiance en nous. Trois siècles d'histoire autant que l'énergie d'aujourd'hui invitent à fonder ce pays maintenant.

CARREFOUR DES LECTEURS

Peuple debout

Le 5 octobre 1995 en fin de soirée, à l'émission Le Point de la Société Radio-Canada, j'écoutais avec un intérêt mitigé un débat sur la possibilité pour les Québécois qui le voudraient de posséder les deux passeports québécois et canadiens, comme ça se fait dans les autres pays. J'ai alors réalisé qu'on risque dans cette campagne référendaire où il y a surabondance d'information et de détails de perdre de vue les raisons profondes qui motivent le projet de souveraineté du Québec. Ces raisons profondes peuvent à mon avis se résumer aux points suivants:

1- Le Québec, par la seule production de ses biens et services, serait une puissance économique occupant le 16^e rang mondial. Le Québec, par sa taille démographique avec ses 7 200 000 habitants, se compare avantageusement avec des pays comme la Suède et la Suisse possédant un niveau de vie égal ou supérieur à celui du Canada.

2- Le Québec au sein de la confédération doit par définition être traité comme une province comme les autres. Après le rapatriement unilatéral de la constitution de 1982, la mort de Meech en 1990 et le refus de Charlottetown de 1992, le message est clair et ne laisse pas de place aux illusions pour l'avenir constitutionnel du Québec. D'ailleurs la loi 150 adoptée par le gouvernement libéral en 1991 prévoyait la réalisation d'un référendum sur la souveraineté du Québec comme alternative à un échec constitutionnel.

3- La culture et la langue du Québec dans un cadre confédéral seront toujours soumises aux

pressions de la majorité canadienne pour des motifs sociaux, économiques et culturels valables pour l'ensemble du Canada mais contraires aux intérêts du Québec. Les jugements de la Cour suprême sur la loi 101 et les coupures budgétaires de la SRC apportent un éclairage non équivoque sur cette réalité incontournable. Pas de place pour la notion de peuple fondateur ni même de société distincte, seulement du multiculturalisme.

4- Le Québec ne reçoit pas sa juste part des investissements fédéraux en recherche et développement qui sont générateurs d'emplois et par conséquent doit vivre au crochet du fédéral en matière de prestations d'assurance-chômage. Le Québec est de plus pénalisé par le fardeau supplémentaire des allocations de bien-être social qui en résulte et qu'il doit assumer. Le rapatriement des 28 milliards \$ payés en impôts au fédéral et l'élimination des 3 milliards \$ de dépenses en dédoublements administratifs permettraient au Québec d'investir dans des emplois qui contribuent à la richesse collective plutôt que de dépenser dans des programmes de soutien au chômage et à l'indigence.

5- L'option du statu quo évolutif comme alternative au projet de souveraineté représente un risque pour le Québec en raison des pouvoirs résiduels de la constitution canadienne qui favorise toujours une plus grande concentration des pouvoirs au fédéral.

Un exemple vaut mille mots. L'OCDE, organisme de coopération et de développement économique regroupant les 24 grands pays industrialisés, estime que le secteur des télécommunications est primordial au développement économi-

que d'une société. La Cour suprême a décidé récemment que tout le domaine des télécommunications est de compétence fédérale exclusive. La Régie des Télécommunications du Québec n'avait plus qu'à fermer ses portes.

Jean-Louis Caron
Québec

Incredible !... Incroyable !...

Du 1^{er} au 5 octobre, la firme Léger et Léger a effectué un sondage pour le Journal de Montréal et pour le Globe and Mail. Une des questions posées portait sur la représentation du Québec à Ottawa, advenant une séparation. Aussi aberrant que cela puisse paraître, une proportion de 30% des tenants du OUI pensent qu'un Québec séparé élirait des députés à la Chambre des communes, à Ottawa. Un autre 20% des supporters du OUI ne savent pas si oui ou non, on continuerait d'envoyer des députés pour nous représenter au Canada... Incroyable !... Pourquoi ne pas envoyer des députés en Algérie, à Cuba ? Tant qu'à y être !... Ça ferait chic !

Dans mon dictionnaire, le mot souveraineté, que les péquistes aiment bien employer à la place de séparation, veut dire: «État qui n'est pas soumis à aucun autre État». C'est pourtant clair !

Il est assez effarant de penser que des gens qui s'apprennent à voter affirmativement pour un changement de pays, à voter OUI au référendum, ne soient pas plus renseignés. On ne change pas de pays comme on change de

chemise !... Il faut s'informer et surtout ne pas croire toutes les balivernes que les politiciens-démagogues-astucieux inventent pour amener la population à réaliser leur rêve de grandeur, leur rêve de société utopique.

Il y a 30 ans qu'on parle de séparation. Il y a 30 ans que la confusion perdure. Ces 50% de séparatistes n'ont pas encore compris que l'enjeu du référendum c'est la séparation dure et nette. M. Parizeau et cie font bien attention de ne pas dissiper cette confusion qui, croient-ils, favorise le OUI. La question référendaire est un autre bel exemple de confusion.

À une autre question posée au sondage, 33,2% des séparatistes avoués sont convaincus que le gouvernement péquiste n'effectuera aucune coupe dans les programmes sociaux, les pensions de vieillesse, la santé, l'éducation, etc. Rien ne va changer ! Là, il faut être bien naïf pour croire qu'avec une dette de 15 milliards (selon les savantes recherches commandées par M. Le Hir, j'allais dire M. Le Rire) les péquistes ne couperont rien.

Ou bien, ils coupent sur tout, ou bien les comptes de taxes grimpent tellement que la population ne travaille que pour s'acquitter des dettes de son gouvernement.

Somme toute, ça augure mal pour l'avenir politique de la province de Québec si une si grande partie de la population ne veut, ou ne peut rien comprendre et ne se renseigne pas.

Gaby Verge
Québec

La société des Écrivains présente:

Le Salon des auteurs de Québec du 27 au 29 octobre à Place Fleur de Lys

Venez rencontrer près de 50 auteurs de chez nous!

PLACE FLEUR DE LYS
c'est NOTRE centre!
...et tellement PLUS!

SEF
SOCIÉTÉ DES ÉCRIVAINS CANADIENS SECTION QUÉBEC

Nous remercions nos collaborateurs:

LE SOLEIL

TELE 4

Librairie Garneau
LIBRAIRIES SMITH
LIBRAIRIE CLASSIC

Nos invités spéciaux:

Albert Millaire (27 octobre à 16 h)
Marie-Claire Blais
Cécile Cloutier
Denis Côté
Madeleine Ferron
Claire Martin
Pierre Morency
Stanley Péan
André Ricard

Nos activités:

Exposés et entretiens
Ateliers d'écriture
Dîners
L'heure du conte
Séances de lectures
Kiosque de l'édition
Kiosque jeunesse
Concours Poésie-jeunesse

GRANDE VENTE d'ouverture

de notre magasin de Rivière-du-Loup
dans tous les Ameublements Tanguay

**Aucuns
frais!**

COMMENCEZ À PAYER DANS 1 AN*

LE 12 OCTOBRE 1996 SUR TOUTE LA MARCHANDISE

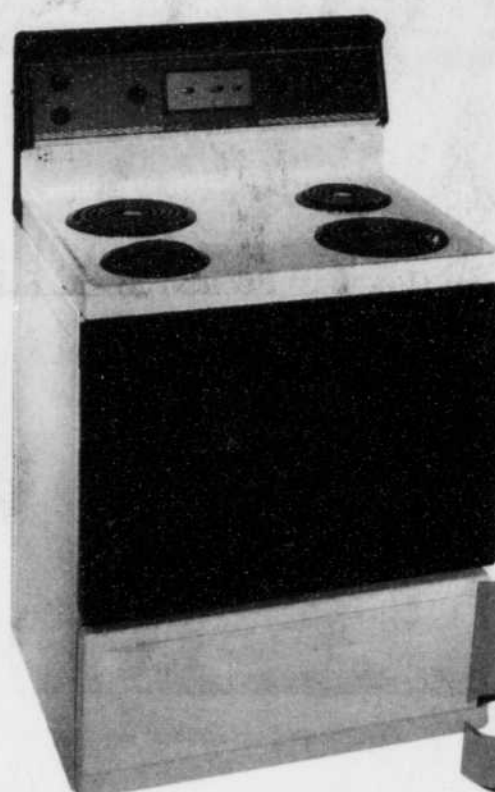


MCCLARY

Réfrigérateur McClary (122877)

- 18 pi cu
- 2 bacs à fruits et légumes
- 1 bac à viande
- 1 tablette dans le congélateur
- Tablettes ajustables dans le réfrigérateur
- Disponible avec poignée noire

739⁹⁵\$



MCCLARY

Cuisinière McClary (142171)

- Four facile à nettoyer
- Éléments amovibles de 6 pouces et 8 pouces
- Disponible en blanc sur blanc

549⁹⁵\$



MCCLARY

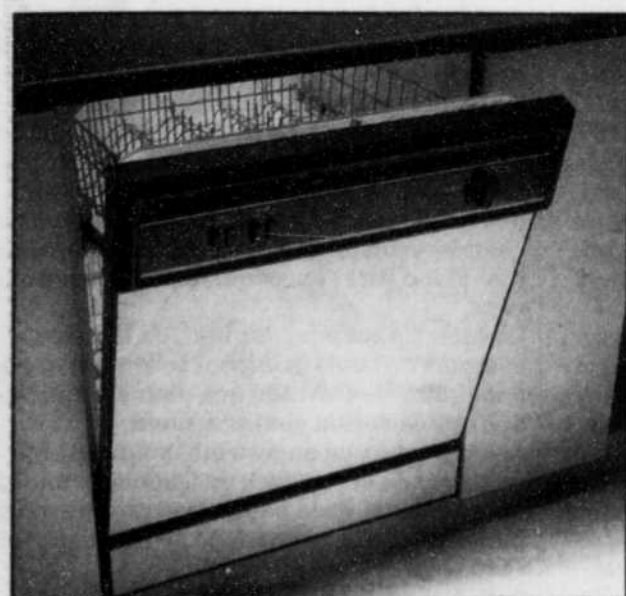
Sécheuse McClary (159932)

- Très grande capacité
- Panier en Permatuf à l'épreuve de la corrosion
- Châssis entièrement en acier galvanisé
- Disponible en blanc sur blanc

Sécheuse McClary (159929)

- Laveuse de grande capacité
- 2 niveaux d'eau
- 3 choix de température
- Lavage/rinçage
- 4 programmes
- Disponible en blanc sur blanc

849⁹⁵\$
L'ensemble

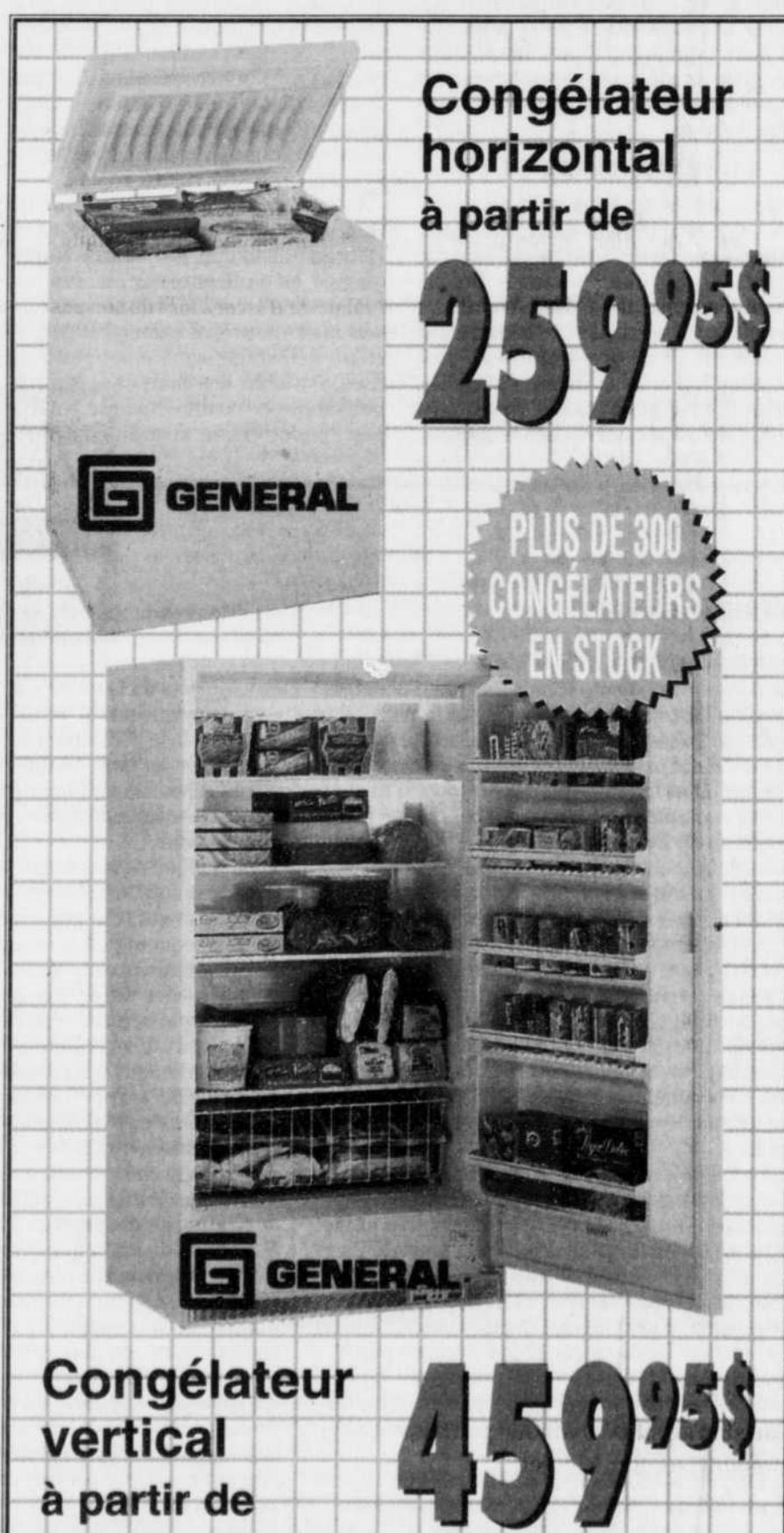


MCCLARY

Lave-vaisselle McClary (143350)

- 6 cycles
- 3 niveaux de lavage
- Broyeur d'aliments mous

419⁹⁵\$



Congélateur horizontal à partir de

259⁹⁵\$

Congélateur vertical à partir de

459⁹⁵\$

*Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente.
Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant.
Cartes de crédit acceptées.

TANGUAY

**OUVERT
LE DIMANCHE
DE MIDI À 17H00**

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

LÉVIS:

5720, boul. Étienne-Dallaire
(418) 833-4511

BEAUPORT:

535, boul. Ste-Anne
(418) 667-6282

LES SAULES:

Carrefour Les Saules
5150, boul. de l'Ornière
(418) 871-4411

TROIS-RIVIÈRES:

2200, boul. des Récollets
(819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE:

822, boul. Sainte-Anne
Cté de Rimouski
(418) 725-4411

CHICOUTIMI:

1990, boul. Talbot
(418) 698-4411

RIVIÈRE-DU-LOUP

245, Hôtel de ville
(418) 867-4711